



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 135 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice
biennal 2016-2017

Deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme **de l'exercice biennal 2016-2017**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif des dépenses correspondant au budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017, compte tenu des fluctuations des taux d'inflation et de change et des ajustements au coût de la vie par rapport aux hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/71/576), que l'Assemblée générale avait examiné à sa soixante et onzième session et sur la base duquel elle avait révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice conformément aux résolutions 71/272 A et B de l'Assemblée générale.

Le montant définitif des dépenses dans les chapitres des dépenses du budget-programme de l'exercice 2016-2017 devrait s'élever à 5 681,6 millions de dollars, soit 61,4 millions de dollars de plus que le montant révisé des crédits ouverts. Ce dépassement s'explique principalement par des dépenses relevant de l'autorisation d'engagement accordée au Secrétaire général et par des dépenses imprévues et extraordinaires survenues après la révision des crédits ouverts (37,8 millions de dollars), des augmentations liées aux taux d'occupation des postes et d'autres facteurs (30,3 millions de dollars), qui sont partiellement compensées par la baisse des dépenses au titre des taux de change et de l'inflation (6,7 millions de dollars). Le montant définitif des recettes pour l'exercice biennal 2016-2017 devrait s'élever à 553,7 millions de dollars, soit 14,5 millions de dollars de plus que prévu. Le solde entre le montant définitif des dépenses et celui des recettes de l'exercice biennal 2016-2017 s'élève à 5 127,9 millions de dollars, ce qui représente un dépassement net de 46,9 millions de dollars par rapport aux montants des crédits ouverts et des recettes prévues.



L'exercice 2016-2017 est le premier exercice biennal complet pour lequel les données concernant l'exécution des budgets approuvés figurent dans Umoja. De ce fait, alors que le budget pour 2016-2017 a été établi sur la base des objets de dépense du Système intégré de gestion, les transactions financières réalisées au cours de la période considérée ont été enregistrées dans Umoja de manière plus détaillée, et sous des rubriques budgétaires (objets de dépense) différentes. Umoja comptabilise les dépenses en fonction de leur nature, de sorte que certaines d'entre elles ne sont pas enregistrées à la même rubrique que dans le budget approuvé, en particulier s'agissant des dépenses opérationnelles, ce qui explique parfois certains écarts. Ces écarts ne reflètent pas un changement de la nature des dépenses initialement budgétisées, mais traduisent un souci de plus grande transparence dans la comptabilisation des dépenses en fonction de leur nature, ce qui est l'un des avantages d'Umoja. Bien que des ajustements aient été apportés dans le projet de budget pour 2018-2019, il s'agit d'un processus continu, dans le cadre duquel les propositions budgétaires pour l'exercice 2020-2021 et l'indication ultérieure des écarts en 2018-2019 continueront de se fonder sur l'expérience actuelle et future en matière de dépenses.

I. Introduction

1. Le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 présente une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice. On a établi ce montant selon la méthode approuvée d'actualisation des coûts, tenant compte des dépenses effectivement engagées au cours des 22 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les deux derniers mois et de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses retenues dans le premier rapport (A/71/576), que l'Assemblée générale avait examiné à sa soixante et onzième session et sur la base duquel elle avait révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice 2016-2017.

2. Le solde définitif des dépenses et des recettes devrait être supérieur de 46,9 millions de dollars au montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017 approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 71/272 A et B et 71/273 (voir tableau 1.

Tableau 1

Montant définitif des dépenses et des recettes prévu pour l'exercice 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Montant retenu dans le présent rapport</i>	<i>Dépassement (sous-utilisation) des crédits</i>	<i>Pourcentage</i>
Dépenses	5 620 221,6	5 681 615,3	61 393,7	1,1
Recettes	539 179,1	553 675,6	14 496,5	2,7
Montant net	5 081 042,5	5 127 939,7	46 897,2	0,9

3. Le dépassement net des crédits (46,9 millions de dollars) est imputable aux différents facteurs énoncés dans le tableau 2.

Tableau 2

Facteurs de dépassement et de sous-utilisation des crédits dans le montant définitif des dépenses et des recettes prévu pour l'exercice 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

Dépassements des crédits	
Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 70/250 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires et comme suite aux décisions d'organes directeurs	37 801,1
Variations des dépenses au titre des postes du fait de l'écart entre le montant des traitements et les taux de vacance de poste effectifs et ceux prévus au budget, et d'ajustements apportés à d'autres objets de dépense	30 288,1
Total partiel	68 089,2
Sous-utilisation des crédits	
Variation des taux d'inflation	4 521,4
Variation des taux de change	2 174,1
Montant des recettes plus élevé que prévu	14 496,5
Total partiel	21 192,0
Montant net (dépassement des crédits)	46 897,2

4. Les états ci-après, joints en annexe au présent rapport, fournissent des éléments d'information complémentaires quant aux facteurs qui ont conduit à modifier le montant des dépenses et à réviser les hypothèses budgétaires :

- a) L'état 1 présente les prévisions de dépenses par chapitre du budget et principal facteur de variation pour 2016-2017 ;
- b) L'état 2 présente les prévisions de dépenses par objet de dépense et principal facteur de variation pour 2016-2017 ;
- c) L'état 3 présente les prévisions de dépenses pour chacun des chapitres du budget, par objet de dépense et principal facteur de variation pour 2016-2017 ;
- d) L'état 4 présente les taux de change par rapport au dollar des États-Unis et l'inflation par lieu d'affectation pour 2016-2017 ;
- e) L'état 5 présente les taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis pour 2016-2017 ;
- f) L'état 6 présente les coefficients d'ajustement applicables aux fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour 2016-2017 ;
- g) L'état 7 présente les variations des traitements des agents des services généraux en monnaie locale pour 2016-2017 ;
- h) L'état 8 présente les taux de vacance de postes moyens par chapitre du budget pour 2016-2017.

5. Le présent rapport contient également des informations concernant les achats à terme de devises et les pratiques comptables qui y sont associées.

II. Chapitres des dépenses

6. Une synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses du budget est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3

Synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Taux de change^a</i>	<i>Inflation</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses engagées comme suite aux décisions d'organes directeurs</i>	<i>Taux d'occupation des postes et autres facteurs</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>
5 620 221,6	(2 174,1)	(4 521,4)	37 801,1	30 288,1	5 681 615,3

^a Comprend des pertes d'un montant de 10,5 millions de dollars imputables à des achats à terme de devises.

A. Taux de change et inflation [sous- utilisation (montant net :6,7 millions de dollars)

7. La sous-utilisation, d'un montant net de 6,7 millions de dollar, est imputable aux taux de change (2,2 millions de dollars) et aux taux d'inflation (4,5 millions de dollars). La sous-utilisation nette de 2,2 millions de dollars imputable aux taux de change s'explique par la différence positive de 12,7 millions de dollars correspondant à l'écart entre les taux retenus pour le calcul du montant révisé des crédits et les taux actualisés utilisés dans le présent rapport. Ce gain a été en partie annulé par des pertes de 10,5 millions de dollars liées à des achats à terme de francs suisses et d'euros. Les taux d'inflation et de change retenus aux fins du calcul des ajustements du montant des ressources demandées pour l'année 2017 sont ceux effectivement constatés en 2017, et non ceux retenus lors du calcul du montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017. Pour 2016, les ajustements sont fondés sur les taux de change et d'inflation effectivement constatés en 2016 et non sur les taux approuvés dans les crédits révisés pour 2016-2017, lesquels avaient été calculés en utilisant des projections pour les deux derniers mois de 2016.

8. Pour calculer les effets des fluctuations des taux de change observées en 2017, on a retenu les taux effectivement constatés entre janvier et novembre, celui du mois de novembre 2017 ayant été appliqué au mois de décembre. On trouvera dans le tableau 4 et dans l'état 5 des précisions sur les taux de change prévus et effectifs pour tous les lieux d'affectation.

9. Ainsi, la sous-utilisation des crédits dans cette catégorie tient au fait que le taux de change entre le dollar des États-Unis et plusieurs monnaies a été favorable (2,2 millions de dollars) et que l'inflation a été moins élevée que prévu (4,5 millions de dollars). On trouvera dans le tableau 4 une ventilation du montant net de cette sous-utilisation des crédits (6,7 millions de dollars) imputable aux fluctuations des taux de change et d'inflation.

Tableau 4

Sous-utilisation ou dépassement du montant des ressources prévues pour 2016-2017, imputable aux fluctuations des taux de change et d'inflation, par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Total</i>
New York	–	0,4	0,4
Genève ^a	(4,7)	(8,3)	(12,9)
Vienne ^a	(0,8)	0,6	(0,2)
Nairobi	1,1	0,4	1,5
Bangkok	1,7	(1,2)	0,5
Santiago	2,0	0,6	2,6
Addis-Abeba	(3,7)	1,4	(2,3)
Autres ^b	2,2	1,4	3,7
Total^c	(2,2)	(4,5)	(6,7)

^a Comprend des pertes d'un montant de 10,5 millions de dollars imputables à des achats à terme de francs suisses et d'euros.

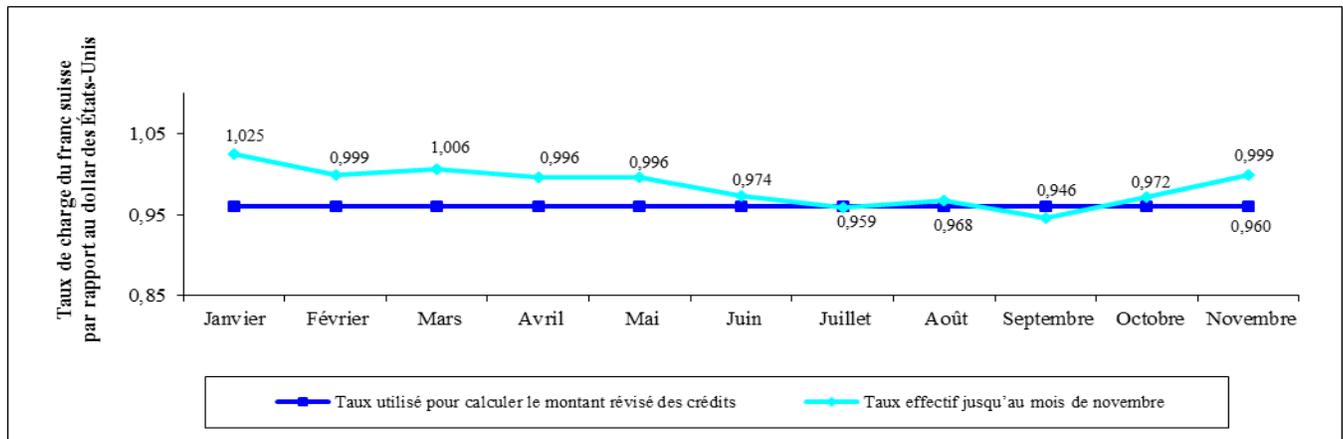
^b À savoir le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), Mexico, Port-of-Spain, les services de sécurité hors Siège et les centres d'information des Nations Unies.

^c Montants arrondis.

10. Conformément à la section IX de la résolution 69/274 A de l'Assemblée générale, les taux de change budgétisés retenus aux fins du calcul du montant révisé des crédits ouverts sont fondés sur les taux de change à terme applicables aux devises pour lesquelles il existe un marché à terme actif. Pour le birr éthiopien, la livre libanaise et le dollar de la Trinité-et-Tobago, pour lesquels il n'existe pas de marché à terme, le taux de change d'octobre 2016 a été utilisé pour 2017.

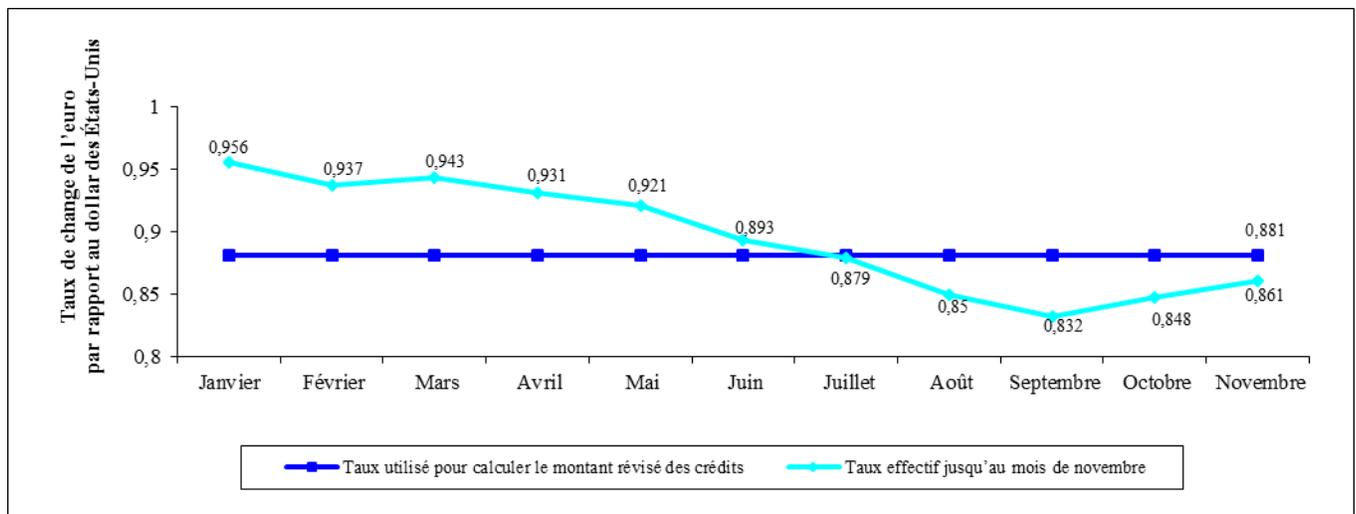
11. En ce qui concerne le franc suisse, le taux de change moyen calculé pour 2017 à partir des taux effectifs jusqu'à novembre, le taux de novembre ayant été appliqué au mois de décembre, est de 0,987 franc suisse pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017 était de 0,960 (voir figure I).

Figure I
Évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis en 2017



12. En ce qui concerne l'euro, le taux de change moyen calculé pour 2017 à partir des taux effectifs jusqu'à novembre, le taux de novembre ayant été appliqué au mois de décembre, est de 0,893 euro pour un dollar, alors que le taux utilisé pour calculer le montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017 était de 0,881 euros (voir figure II).

Figure II
Évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar des États-Unis en 2017



13. Les ajustements à la baisse (14,4 millions de dollars dans le cas du franc suisse et 1,4 million dans le cas de l'euro) s'expliquent par le fait que les taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse ou l'euro ont été plus favorables que prévu. Ils ont été partiellement contrebalancés par une perte de change de 10,5 millions de dollars pour les achats à terme.

14. En raison d'un redressement comparable du dollar par rapport au birr éthiopien, les dépenses effectives ont été inférieures de 3,7 millions de dollars aux prévisions.

15. L'affaiblissement du dollar par rapport au peso chilien, au baht thaïlandais, au shilling kényan et au shekel israélien, a entraîné des dépenses s'élevant à 2,0 millions, 1,7 million, 1,1 million et 2,0 millions de dollars, respectivement. L'évolution du taux de change entre le dollar des États-Unis et le peso chilien, le baht thaïlandais et le shilling kényan sur la base des taux mensuels effectifs de janvier à novembre 2017, et des taux prévus pour décembre, est présentée dans les figures III, IV et V.

Figure III

Évolution du taux de change du peso chilien par rapport au dollar des États-Unis en 2017

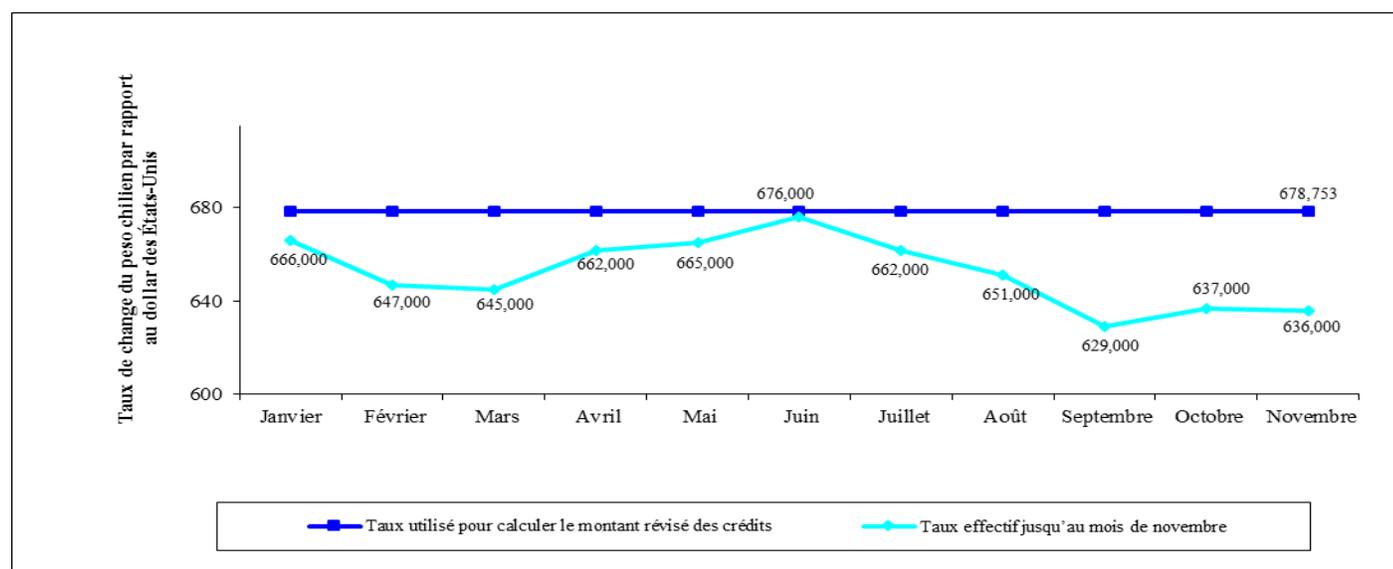


Figure IV
Évolution du taux de change du baht thaïlandais par rapport au dollar des États-Unis en 2017

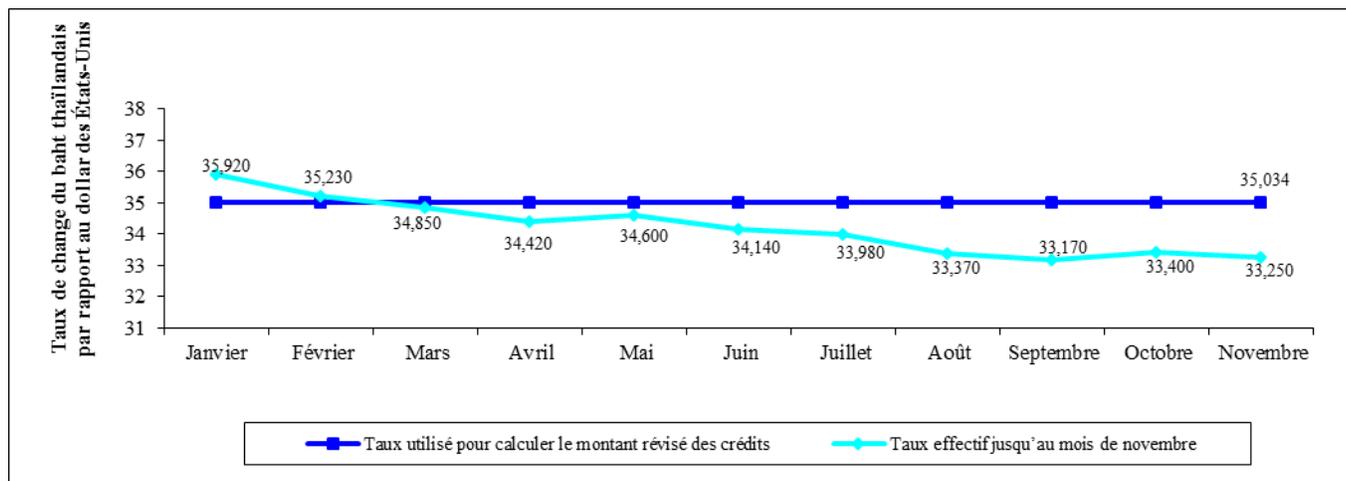
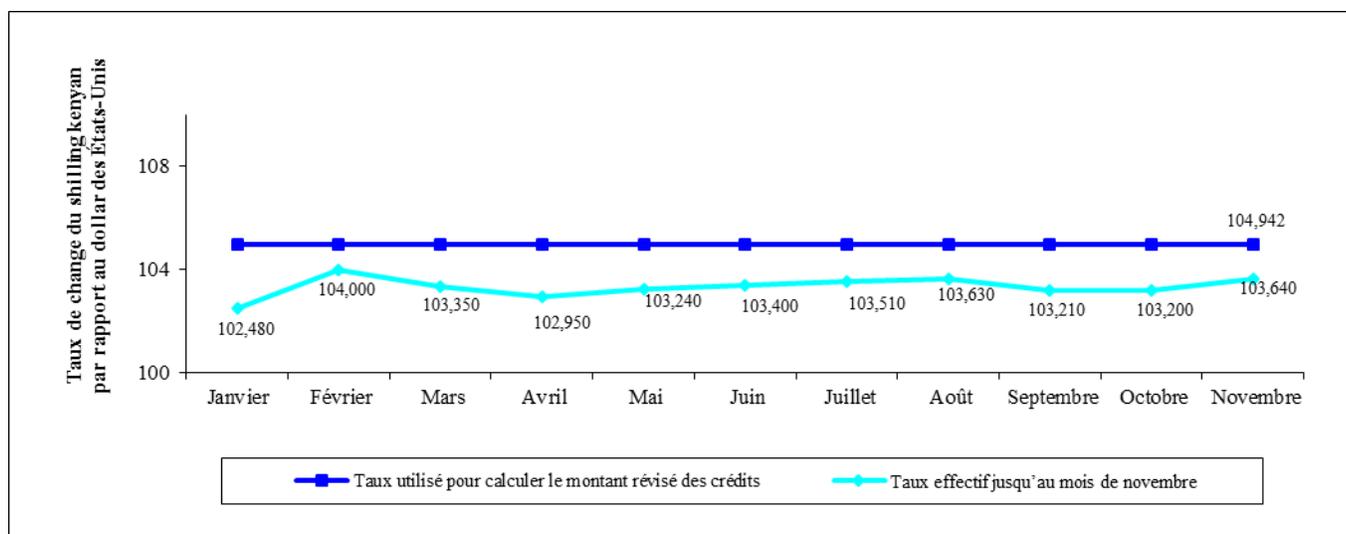


Figure V
Évolution du taux de change du shilling kényan par rapport au dollar des États-Unis en 2017



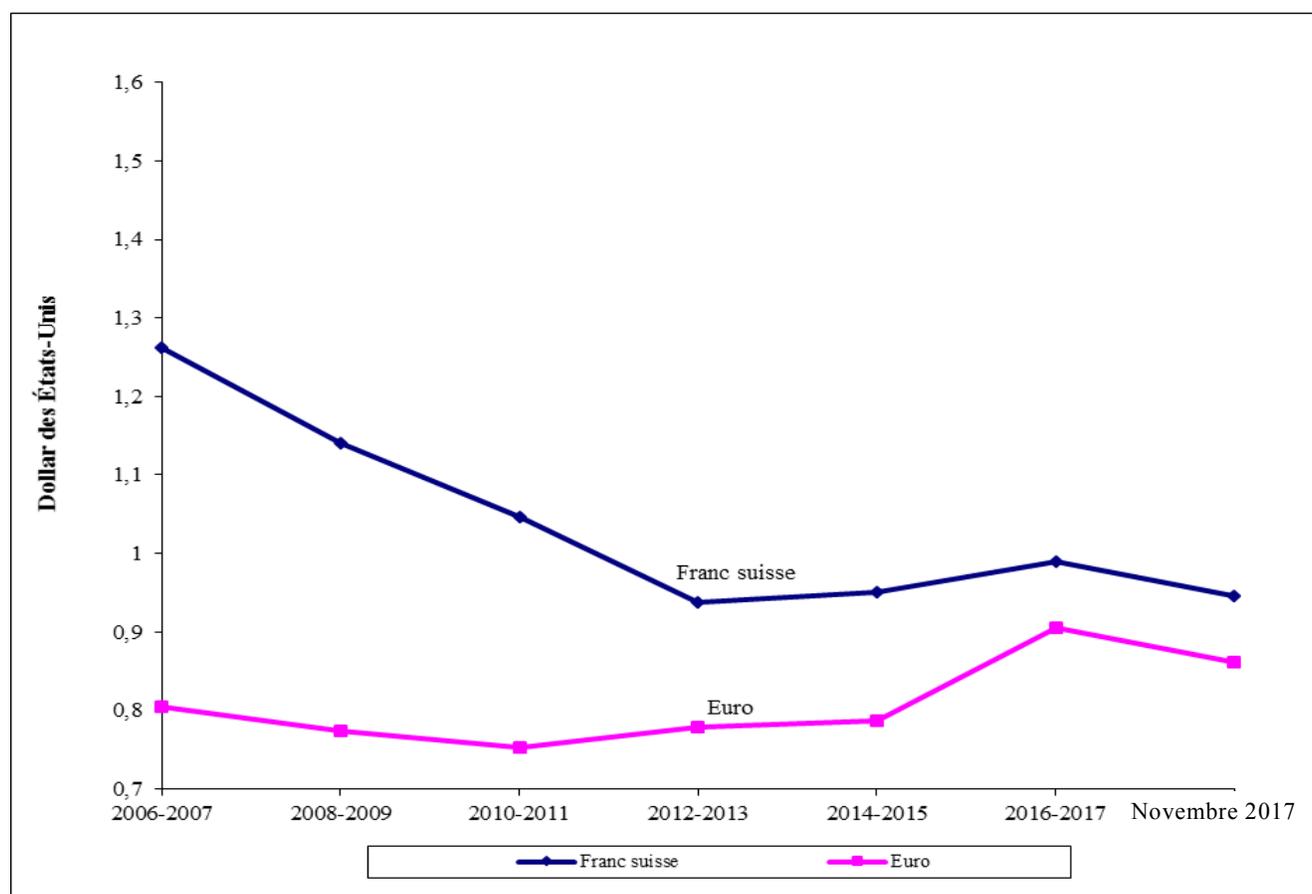
16. Au cours de la décennie écoulée, l'évolution du taux de change du dollar des États-Unis par rapport au franc suisse et à l'euro a entraîné, pour le budget-programme de l'Organisation des Nations Unies, qui est établi en dollars, des dépenses supplémentaires d'environ 361,2 millions de dollars, aux taux retenus lors des ouvertures de crédit initiales, révisées et définitives (voir tableau 5). L'évolution du taux de change du franc suisse et de l'euro par rapport au dollar des États-Unis pendant la décennie 2006-2017 est présentée dans la figure VI.

Tableau 5
**Actualisation cumulée des coûts dus aux fluctuations de la valeur
 du franc suisse et de l'euro par rapport au dollar des États-Unis**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Total
Vienne (euro)	7,0	22,8	(2,3)	(3,0)	(7,6)	(23,7)	(6,9)
La Haye (euro)	3,5	5,4	(0,5)	(0,7)	(1,7)	(6,0)	–
Genève (franc suisse)	16,6	130,6	151,5	125,0	6,5	(62,2)	368,0
Total	27,1	158,8	148,7	121,3	(2,9)	(91,9)	361,2

Figure VI
**Taux de change du franc suisse et de l'euro par rapport
 au dollar des États-Unis pendant la décennie 2006-2017**



17. Pour ce qui est de l'inflation, les révisions effectuées reposent sur les données les plus récentes (novembre 2017) concernant les indices des prix à la consommation et sur les changements intervenus dans les coefficients d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les ajustements au coût de la vie apportés aux barèmes des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. La révision à la baisse des ajustements appliqués aux traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (0,9 million de dollars) et des ajustements pour les objets de dépenses

autres que les postes (5,2 millions de dollars), en partie contrebalancée par la révision à la hausse de l'ajustement au coût de la vie appliqué aux traitements des agents des services généraux (1,4 million de dollars) et des contributions du personnel y relatives (0,1 million de dollars), a entraîné une sous-utilisation des crédits estimée à 4,5 millions de dollars.

18. Les dépenses afférentes à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont évolué en fonction des coefficients d'ajustement adoptés par la Commission de la fonction publique internationale en 2017. Dans le cas des dépenses afférentes aux agents des services généraux, les révisions effectuées sont fonction des ajustements au coût de la vie appliqués en 2017. Les montants actualisés pour 2017 sont fondés sur les taux effectifs, alors que le montant révisé des crédits pour 2016-2017 avait été calculé sur la base des hypothèses retenues.

19. Les dépassements ou sous-utilisations des crédits ouverts au titre des postes, y compris les contributions du personnel, en raison de l'inflation sont récapitulés par lieu d'affectation dans le tableau 6. On trouvera plus de détails dans l'état 6, qui présente l'évolution, pour chaque lieu d'affectation, des coefficients d'ajustement et une comparaison entre les coefficients estimés et effectifs, ainsi que dans l'état 7, qui indique, également pour chaque lieu d'affectation, l'évolution des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées en monnaie locale.

Tableau 6

Dépassement ou sous-utilisation des crédits ouverts au titre des postes, par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

Lieu d'affectation	Dépassement (sous-utilisation) des crédits
New York	5,0
Genève	(7,6)
Vienne	0,5
Nairobi	(0,1)
Bangkok	(1,0)
Santiago	0,7
Addis-Abeba	2,2
Autres ^a	0,9
Total	0,6

^a À savoir, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à Gaza, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, Mexico, Port-of-Spain, les agents de sécurité terrain et les centres d'information des Nations Unies.

20. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux effectifs pour 2017 ont entraîné une révision à la baisse des dépenses, essentiellement à New York (4,7 millions de dollars), Addis Abeba (0,7 million de dollars) et Santiago (0,4 million de dollars), annulée en partie par une révision à la hausse des taux d'inflation, principalement à Nairobi (0,5 million de dollars). La sous-utilisation des crédits, d'un montant net de 4,7 millions de dollars à New York, résulte notamment des ajustements à la baisse des taux d'inflation des frais au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. L'effet net de l'inflation sur les objets de dépense autres que les postes est une sous-utilisation des crédits de

5,2 millions de dollars, tous lieux d'affectation confondus. L'état 4 donne le détail des taux d'inflation révisés applicables à ces objets de dépense, par lieu d'affectation.

B. Expérience et présentation comptable des achats à terme de devises

21. Dans sa résolution [67/246](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à avoir recours à des contrats de change à terme pour protéger l'Organisation des Nations Unies contre les fluctuations des taux de change, en tenant compte des conclusions présentées dans le deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 ([A/66/578](#) et [A/66/578/Corr.1](#)) en maintenant les coûts de transaction au plus bas. À la section IX de sa résolution [69/274](#), l'Assemblée a décidé que les taux de change à terme seraient utilisés aux fins de l'établissement des prévisions budgétaires à partir de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017.

22. Un contrat d'achat à terme de devises est un instrument financier offrant une sécurité supplémentaire aux entités, car il leur permet de déterminer à l'avance le cours des devises qu'elles achèteront à l'avenir. Ces instruments financiers ont un coût minime, ce cours étant établi sur la base du taux de change au comptant en vigueur au moment de la passation du contrat et ultérieurement révisé en fonction des taux d'intérêts applicables.

23. À la demande de l'Assemblée générale, le Secrétariat a commencé à acheter à terme des francs suisses en 2013. Il a rendu compte en détail de cette expérience pendant la période allant de 2013 à 2015 dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 ([A/70/557](#)).

24. En ce qui concerne l'exercice en cours, l'Organisation a acheté, en 2016, 300 millions de francs suisses et 48 millions d'euros à un taux préalablement défini ; le dollar ayant perdu de sa valeur par rapport au franc suisse et à l'euro en 2016, la différence nette entre les taux de change dont elle a bénéficié dans le cadre de ce contrat et les taux de change opérationnels qu'elle aurait utilisés en l'absence d'un tel contrat a été positive. Comme il est indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice en cours ([A/71/576](#)), l'Organisation a ainsi gagné 11,9 millions de dollars (9,8 millions sur le franc suisse et 2,1 millions sur l'euro) pour la période allant de janvier à octobre 2016 et réduit de 59,6 millions à 47,7 millions le montant des dépenses liées aux fluctuations des taux de change. À la fin de 2016, si l'on tient compte des mois de novembre et de décembre, elle avait gagné 11,6 millions de dollars, ce qui s'explique en partie par le redressement du cours du dollar des États-Unis en décembre et l'ajustement du taux de change opérationnel de l'ONU en octobre 2016.

25. Pour 2017, l'Organisation a signé un contrat à terme prévoyant l'achat mensuel de 350 millions de francs suisses et de 48 millions d'euros à des taux respectivement fixés à 0,960 franc suisse et 0,681 euro pour 1 dollar, de janvier à décembre 2017. En 2017, compte tenu des chiffres effectifs jusqu'en novembre 2017 et des projections établies pour décembre 2017 sur la base du mois de novembre, l'Organisation a perdu 10,5 millions de dollars, les taux opérationnels effectifs ayant été plus avantageux. Toutefois, pour les deux années de l'exercice, elle a néanmoins gagné un montant net de 1,1 million de dollars.

26. Mise en place depuis cinq ans, cette pratique a permis à l'Organisation de réaliser des économies d'un montant net s'élevant à 4,6 millions de dollars en 2013, 6,6 millions pendant l'exercice biennal 2014-2015 et 1,1 million pendant l'exercice

2016-2017. Les figures VII et VIII illustrent l'évolution des taux de change en 2016-2017.

27. L'expérience de 2017 montre qu'il faut fixer les taux des achats à terme plus tard, idéalement en décembre plutôt qu'en octobre de l'année précédant l'exécution des contrats des achats à terme de devises.

Figure VII
Évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis en 2016-2017

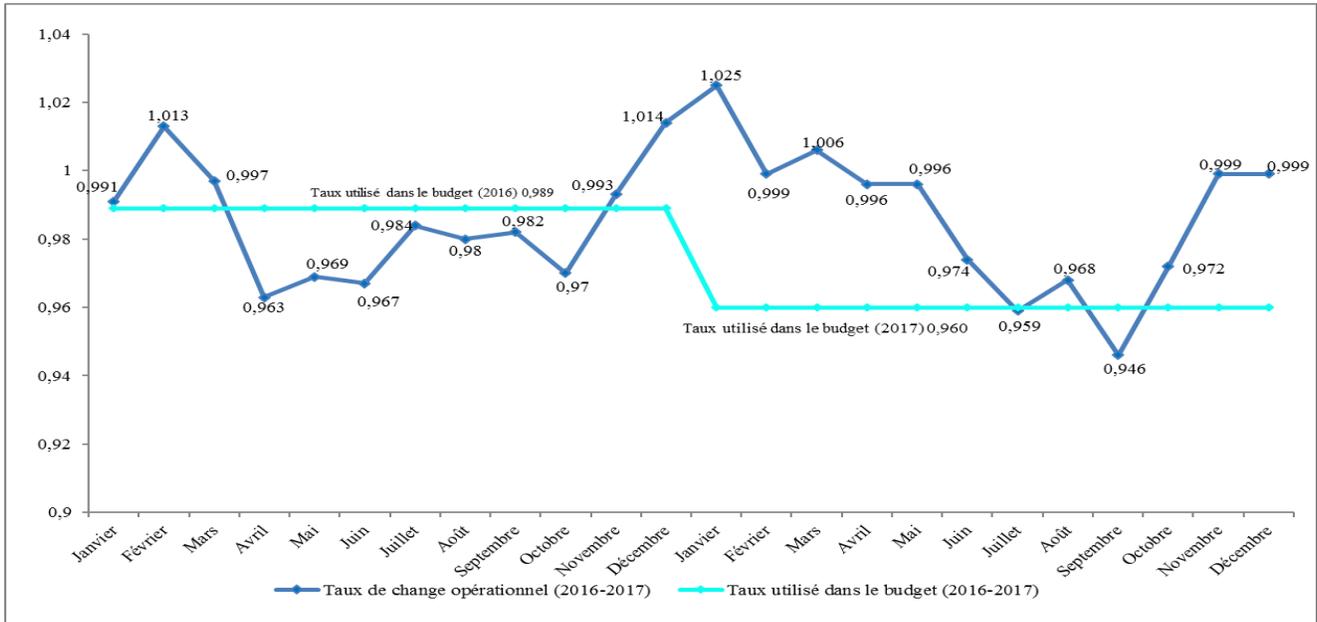
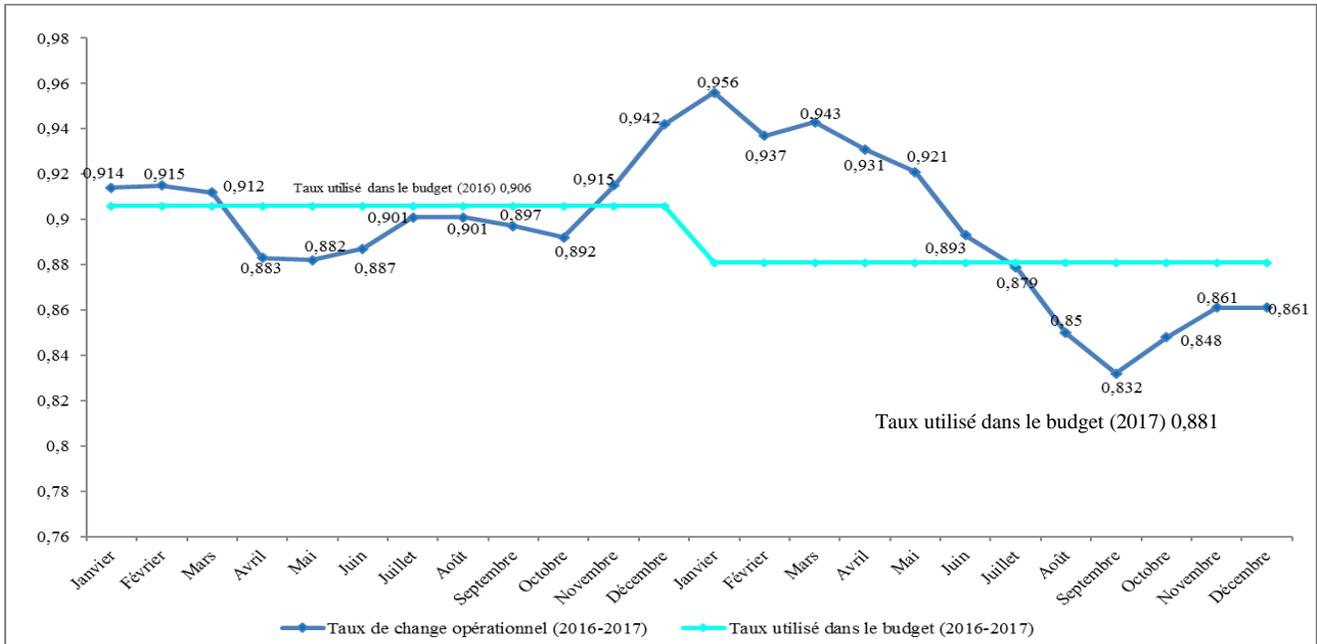


Figure VIII
Évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar des États-Unis en 2016-2017



C. Dépenses imprévues et extraordinaires (dépassement des crédits : 24 001 100 dollars)

28. Dans sa résolution 70/250, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, agissant avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à contracter pendant l'exercice biennal 2016-2017 des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne serait pas nécessaire pour :

a) Les engagements dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité, à concurrence de 8 millions de dollars pour chacune des deux années de l'exercice biennal ;

b) Les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils avaient trait à des dépenses occasionnées par diverses situations à la Cour, prévues à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution ;

c) Les engagements dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils étaient nécessaires aux fins des mesures de sécurité visées au paragraphe 6 de la section XI de la résolution 59/276 de l'Assemblée générale, à concurrence de 1 million de dollars au total pour l'exercice biennal. Conformément paragraphe 3 de la résolution 70/250, si le Secrétaire général doit, du fait d'une décision du Conseil de sécurité, contracter au titre du maintien de la paix et de la sécurité des engagements d'un montant supérieur à 10 millions de dollars, il soumettra la question à l'Assemblée ou, si elle a interrompu sa session ou n'est pas en session, convoquera une reprise de session ou une session extraordinaire pour qu'elle examine la question.

29. Conformément aux dispositions de la résolution 70/250, le Secrétaire général a contracté des engagements s'élevant à 24 millions de dollars, qui comprennent un ajustement à la baisse pour tenir compte des dépenses effectivement engagées. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 3, 8, 16, 24 et 36 du budget, sont indiquées dans le tableau 7.

Tableau 7
Dépenses imprévues et extraordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre 3 (Affaires politiques)	
Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies ^{a, b}	538,1
Conférences sur Chypre (janvier et juin 2017) ^b	318,8
Étude sur les jeunes, la paix et la sécurité ^b	167,6
Litige frontalier entre le Guyana et le Venezuela (République bolivarienne du) ^b	502,8
Initiatives du Secrétaire général visant à promouvoir le dialogue en El Salvador ^b	226,9
Groupe d'experts sur le Mali ^b	187,5
Mécanisme de suivi visant à aider les autorités congolaises dans leur enquête sur le meurtre de deux experts du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo ^b	432,3
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ^c	14 000,0
Total partiel	16 374,0
Chapitre 8 (Affaires juridiques)	
Processus de paix en Colombie ^b	69,8
Total partiel	69,8

Chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale)	
Traite des personnes en période de conflit armé et d'après-conflit ^b	328,5
Total partiel	328,5
Chapitre 24 (Droits de l'homme)	
Situation des droits de l'homme au Myanmar ^c	1 355,7
Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne ^c	2 355,7
Situation des droits de l'homme au Soudan du Sud	1 642,1
Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ^c	290,0
Assistance technique à la République démocratique du Congo concernant les événements dans la région du Kasai ^c	900,0
Total partiel	6 543,5
Chapitre 36 (Contributions du personnel)	
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ^a	685,3
Total partiel	685,3
Total	24 001,1

^a Dont un montant de 93 000 dollars autorisé en 2016.

^b Autorisées par le Secrétaire général.

^c Autorisées par le Secrétaire général, avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

D. Décisions d'organes directeurs (dépassement des crédits : 13 800 000 dollars)

Assemblée générale

1. Octroi d'une subvention aux Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (11 000 000 dollars)

30. Dans la section II de sa résolution [71/272](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, à titre exceptionnel, à contracter des engagements d'un montant ne dépassant pas 11 millions de dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement de la composante internationale des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, et l'a prié de lui présenter dans son prochain rapport des informations sur les engagements qu'il aurait contractés. Ces informations figurent dans le rapport du Secrétaire général sur la demande de subvention pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ([A/72/341](#)). Il est donc demandé dans le présent rapport l'ouverture d'un crédit d'un montant de 11 millions de dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017.

2. Octroi d'une subvention au Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (2 800 000 dollars)

31. Dans la section III de sa résolution [71/272](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses à concurrence de 2,8 millions de dollars afin de faire la soudure avec les contributions volontaires qui seraient disponibles pour le financement du Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, et l'a prié de lui fournir, dans le rapport qu'il lui

présentera durant la partie principale de sa soixante-douzième session, des renseignements sur les engagements qu'il aurait contractés. Ces renseignements figurent dans le rapport du Secrétaire général sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et la demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (A/72/384). Il est donc demandé dans le présent rapport l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2,8 millions de dollars au chapitre 8 (Affaires juridiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017.

3. Octroi d'un pouvoir discrétionnaire limité en matière de dépenses dans les résolutions de l'Assemblée générale

**Chapitre 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble)
(dépassement des crédits : 391 700 dollars)**

Chapitre 3 (Affaires politiques) (sous-utilisation des crédits : 455 300 dollars)

**Chapitre 29D (Bureau des Services centraux d'appui)
(dépassement des crédits : 63 600 dollars)**

32. Conformément aux dispositions de la section III de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, telles qu'elles ont été maintenues dans les résolutions 64/260, 66/258, 68/246 et 70/248 A, le Secrétaire général est autorisé à continuer d'engager, pour l'exercice biennal 2016-2017, des dépenses jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars au titre des postes et des objets de dépense autres que les postes afin de faire face à l'évolution des besoins de l'Organisation dans la réalisation des programmes et activités prescrits. L'utilisation d'un montant supérieur à 6 millions de dollars par exercice biennal nécessite l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, conformément à l'alinéa g) du paragraphe 8 de la section III de la résolution 60/283.

33. Pendant l'exercice, le Secrétaire général a fait usage du pouvoir discrétionnaire limité qui lui était accordé en matière de dépenses pour appuyer sa stratégie visant à améliorer le dispositif de prévention et de répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'échelle du système des Nations Unies, comme il est indiqué dans son rapport intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818, A/71/818/Corr.1 et A/71/818/Add.1), dont l'Assemblée générale a pris ultérieurement note avec intérêt dans sa résolution 71/297.

34. À l'appui de la stratégie susmentionnée, un montant de 455 300 dollars au titre du budget-programme de l'exercice 2016-2017 a été utilisé pour financer quatre emplois de temporaire au Bureau du défenseur des droits des victimes [1 défenseur des droits des victimes (sous-secrétaire général), 1 spécialiste des droits de l'homme (P-4), 1 spécialiste des questions politiques (P-3) et 1 assistant administratif (agent des services généraux (Autres classes))] et les autres objets de dépense connexes pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017. Les dépenses ont été financées au moyen de crédits sous-utilisés de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) au chapitre 3 (Affaires politiques).

35. Le montant du solde qui devrait être inutilisé par la MANUL pour 2016-2017 est principalement le résultat net : a) d'une sous-utilisation des crédits au titre du personnel militaire en raison du déploiement tardif du groupe de gardes des Nations Unies, qui s'explique par la complexité des dispositifs politiques et logistiques et des mesures de sécurité ; b) d'une sous-utilisation des crédits au titre du personnel civil, qui tient au fait que les fonctionnaires recrutés sur le plan international ont été moins nombreux que prévu en Libye comme suite aux recommandations issues de l'évaluation stratégique et compte tenu de la nécessité d'assurer le déploiement du

groupe de gardes des Nations Unies et d'achever les améliorations requises des dispositifs de sécurité dans le complexe de la Mission avant de pouvoir accroître la relève du personnel à Tripoli ; c) d'un dépassement des crédits au titre des dépenses opérationnelles, qui est imputable essentiellement aux coûts de location du complexe de la MANUL à Tripoli, plus élevés que prévu, et aux améliorations apportées aux dispositifs de sécurité, qui ont entraîné un dépassement des dépenses liées aux travaux de réaménagement des locaux à l'achat de fournitures pour la défense des périmètres et du matériel de génie, partiellement compensé par une sous-utilisation des crédits au titre principalement des transports aériens, des communications par réseaux commerciaux et des services de santé.

36. On trouvera dans le tableau 8 un récapitulatif, par chapitre du budget, des montants réaffectés en vertu du pouvoir discrétionnaire limité dont dispose le Secrétaire général dans l'exécution du budget pour faire face aux besoins de l'Organisation, ainsi que des dépenses imprévues et extraordinaires et des dépenses découlant de décisions d'organes directeurs.

Tableau 8

Récapitulatif des dépenses imprévues et extraordinaires, des dépenses découlant de décisions d'organes directeurs et des dépenses engagées par le Secrétaire général dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire limité en matière de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Dépenses découlant de décisions d'organes directeurs			Dépenses engagées par le Secrétaire général dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire limité en matière de dépenses	Total
	Dépenses imprévues et extraordinaires	Subvention octroyée aux Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens	Subvention octroyée au Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone	Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	–	–	–	391,7	391,7
3. Affaires politiques	16 374,0	–	–	(455,3)	15 918,7
8. Département des affaires juridiques	69,8	11 000,0	2 800,0	–	13 869,8
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	328,5	–	–	–	328,5
24. Droits de l'homme	6 543,5	–	–	–	6 543,5
29D. Bureau des services centraux d'appui	–	–	–	63,6	63,6
36. Contributions du personnel	685,3	–	–	–	685,3
Total	24 001,1	11 000,0	2 800,0	–	37 801,1

E. Taux d'occupation des postes et autres facteurs [dépassement des crédits (montant net) : 30 288 100 dollars]

37. Les états 2 et 3 figurant dans le présent rapport donnent des détails sur le taux d'occupation des postes et d'autres facteurs, par objet de dépense et par chapitre. Des graphiques ont été inclus dans la présente section pour permettre de mieux déterminer dans quels chapitres des écarts ont été constatés.

38. On trouvera dans la présente section une explication des principaux facteurs motivant les modifications proposées au titre des postes, des autres dépenses de personnel et des objets de dépense autres que les postes.

39. Au total, les modifications apportées se traduisent par un dépassement des crédits de 30,3 millions de dollars (montant net), qui s'explique par un dépassement de 58,5 millions de dollars au titre des postes et de 24,3 millions de dollars au titre des autres dépenses de personnel, et par une sous-utilisation des crédits de 52,5 millions de dollars au titre des objets de dépense autres que les postes.

40. L'exercice biennal 2016-2017 est le premier exercice complet pour lequel les données concernant l'exécution des budgets approuvés figurent dans Umoja. Le bloc d'imputation d'Umoja est infiniment plus complexe que celui du SIG. Les opérations financières sont enregistrées plus en détail dans Umoja de façon à tenir compte des différents besoins en matière de comptabilité générale (comptabilité d'exercice selon les normes IPSAS), d'établissement du budget (comptabilité d'exercice modifiée), de comptabilité des dons (contributions volontaires) et de comptabilité des coûts (refacturation, allocation du coût, etc.). Les comptes budgétaires (objets de dépense) dans Umoja sont également différents de ceux utilisés par le SIG, étant donné qu'ils fonctionnent selon le système des fiches article et des fiches service. Umoja enregistre les dépenses en fonction de la nature des charges, de sorte que certaines ne sont pas enregistrées à la même rubrique que dans le budget. C'est notamment le cas des dépenses opérationnelles. Tous les articles et services faisant l'objet d'une passation de marché sont liés à un compte budgétaire dans Umoja, que les utilisateurs ne peuvent plus choisir. Ainsi, à la rubrique « Aménagement des locaux » dans le SIG, les utilisateurs choisissent plusieurs codes d'article dans cette rubrique s'ils savent que le budget a été approuvé au titre de cette rubrique quelle que soit la nature des dépenses. Dans Umoja, la nature des dépenses est enregistrée, de sorte que si un projet entraîne le recours à des services de consultants et à des services contractuels, des frais généraux de fonctionnement et des dépenses de mobilier et de matériel, les dépenses seront comptabilisées au titre de ces comptes budgétaires respectifs. De même, bien que le budget consacré aux activités de formation gérées de façon centralisée soit inscrit à la rubrique « Services contractuels », les dépenses effectivement engagées sont comptabilisées sous diverses rubriques selon la nature des dépenses. Ainsi, si des consultants ont été recrutés pour faciliter la mise en œuvre du programme de formation, les dépenses sont comptabilisées au titre des consultants et non des services contractuels. Si cela se traduit par un écart au niveau de la rubrique entre les crédits ouverts et le montant définitif des prévisions de dépenses, cette pratique ne modifie pas la nature des dépenses initialement approuvées mais a pour objet de rendre plus transparente la comptabilisation des dépenses en fonction de leur nature, ce qui est un des avantages d'Umoja.

41. L'explication ci-après des écarts par rubrique vise à établir une distinction entre ceux qui résultent de l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, et les écarts entre les dépenses budgétisées et les prévisions révisées.

42. Pour l'exercice biennal 2018-2019, les budgets ont, dans la mesure du possible, été alignés sur l'expérience des 10 premiers mois de l'exercice 2016-2017 en ce qui concerne la comptabilisation des dépenses par nature de dépenses. L'alignement des budgets est un processus continu qui se poursuivra en 2018-2019 et dans le cadre duquel les ajustements budgétaires se fonderont sur l'expérience actuelle et future en matière de dépenses. Toutefois, l'alignement ne modifie pas la nature des ressources demandées dans les projets de budget, mais fait apparaître plus clairement la relation entre les dépenses effectives et la rubrique budgétaire à laquelle elles se rapportent.

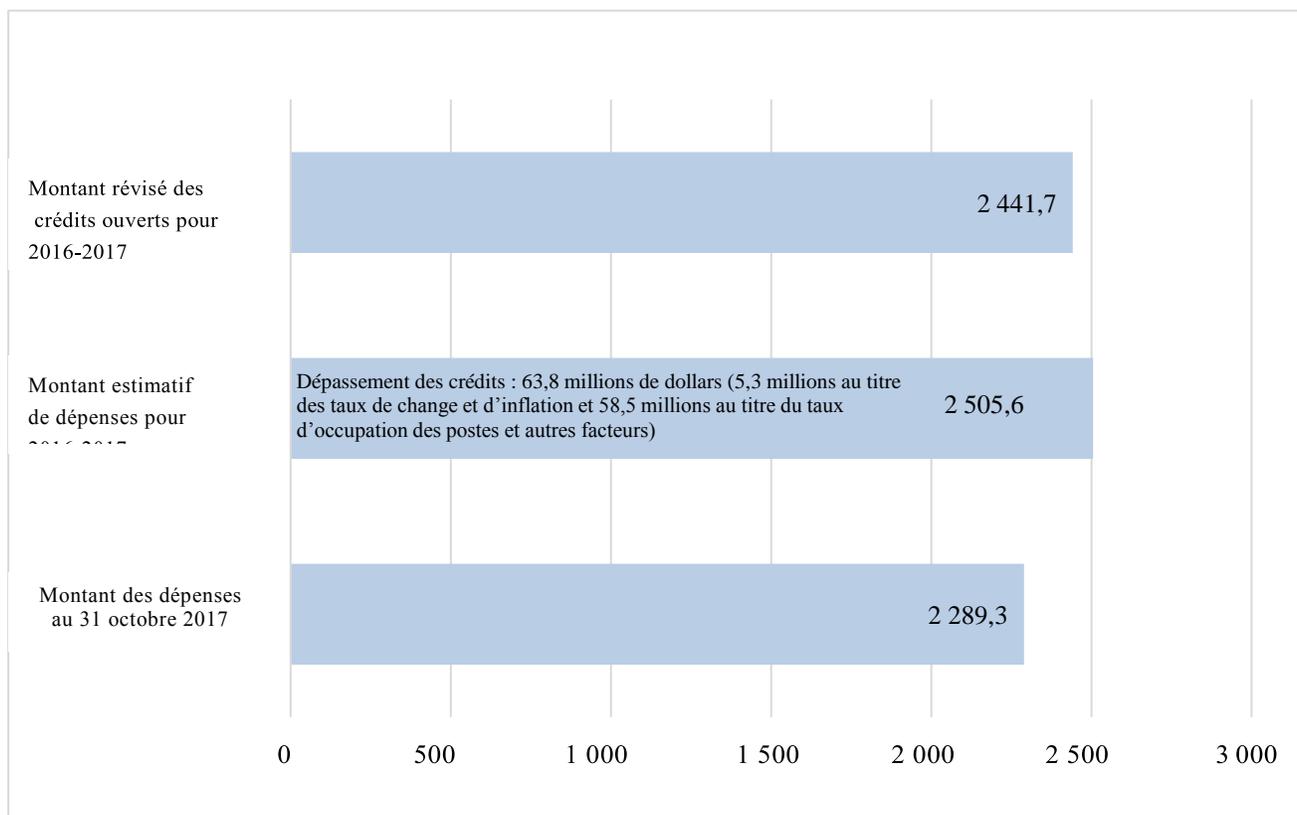
Postes

43. Le dépassement des crédits au titre des postes est estimé à 58,5 millions de dollars, sur la base des dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2017 et des projections pour novembre et décembre 2017. On trouvera à la figure IX des informations sur le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'exercice biennal et le montant des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des postes.

Figure IX

Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017 et montant des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des postes

(En millions de dollars des États-Unis)



44. Le dépassement des crédits s'élève à un montant net de 58,5 millions de dollars, dont 3,9 millions de dollars au titre des traitements et 54,6 millions au titre des dépenses communes de personnel.

45. S'agissant des traitements, les principaux facteurs contribuant au dépassement des crédits, d'un montant net de 3,9 millions de dollars, sont les suivants :

a) Des ajustements des taux de vacance dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents des services généraux et des catégories apparentées. Alors que le budget avait été établi sur la base de taux de vacance de 10,1 % pour les administrateurs et de 7,1 % pour les agents des services généraux, les taux de vacance effectifs de janvier 2016 à octobre 2017 étaient, respectivement, de 8,8 % et de 7,7 %. L'application des taux de vacance

effectifs à tout l'exercice biennal entraînerait un dépassement des crédits d'un montant net d'environ 18,4 millions de dollars ;

b) Des ajustements a posteriori des états de paie découlant de la révision du barème des traitements des agents des services généraux à Santiago, Beyrouth et à l'UNMOGIP et l'avancement d'échelon moyen pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les agents des services généraux et les catégories apparentées, qui ont entraîné un dépassement d'un montant net d'environ 4,5 millions de dollars ;

c) L'application du barème des traitements unifié en janvier 2017, qui a entraîné une sous-utilisation des crédits estimée à 19,0 millions de dollars, en raison principalement du transfert de l'indemnité pour conjoint à charge du salaire net aux dépenses communes de personnel.

46. En ce qui concerne les dépenses communes de personnel, les principaux facteurs contribuant au dépassement des crédits, d'un montant net de 54,6 millions de dollars, sont les suivants :

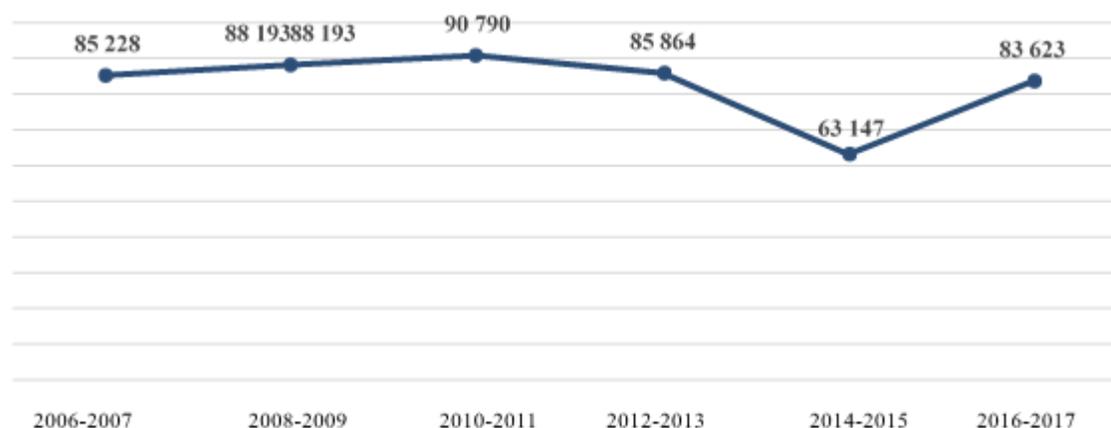
a) Un dépassement de 21,0 millions de dollars au titre des indemnités pour charges de famille (précédemment intégrées dans le montant net du traitement de base minima). La différence entre le montant de ce dépassement et celui de la sous-utilisation des crédits estimé à 19,0 millions de dollars [(voir plus haut par. 45 c)] s'explique par le passage de fonctionnaires du barème de traitements unique au barème unifié ;

b) Le dépassement des crédits au titre des indemnités liées aux mouvements de personnel, soit 20 millions de dollars, principalement sous la forme de primes de réinstallation et d'indemnités d'installation. Un examen des sommes versées à ce titre ces 10 dernières années dans le cadre des mouvements de personnel montre que les montants estimatifs pour 2016-2017, bien que supérieurs à ceux de 2014-2015, sont comparables à ceux des exercices précédents (voir la figure X). En octobre 2017, on comptait environ 1600 mouvements de personnel.

Figure X

Évolution des dépenses liées aux mouvements de personnel

(En millions de dollars des États-Unis)



c) Un dépassement de crédits d'un montant de 2,7 millions de dollars du fait de la révision du barème de la rémunération considérée aux fins de la pension des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en février 2017 ;

d) Un dépassement de crédits de 4,4 millions de dollars résultant des dépenses au titre des paiements extraordinaires effectués pour le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies ;

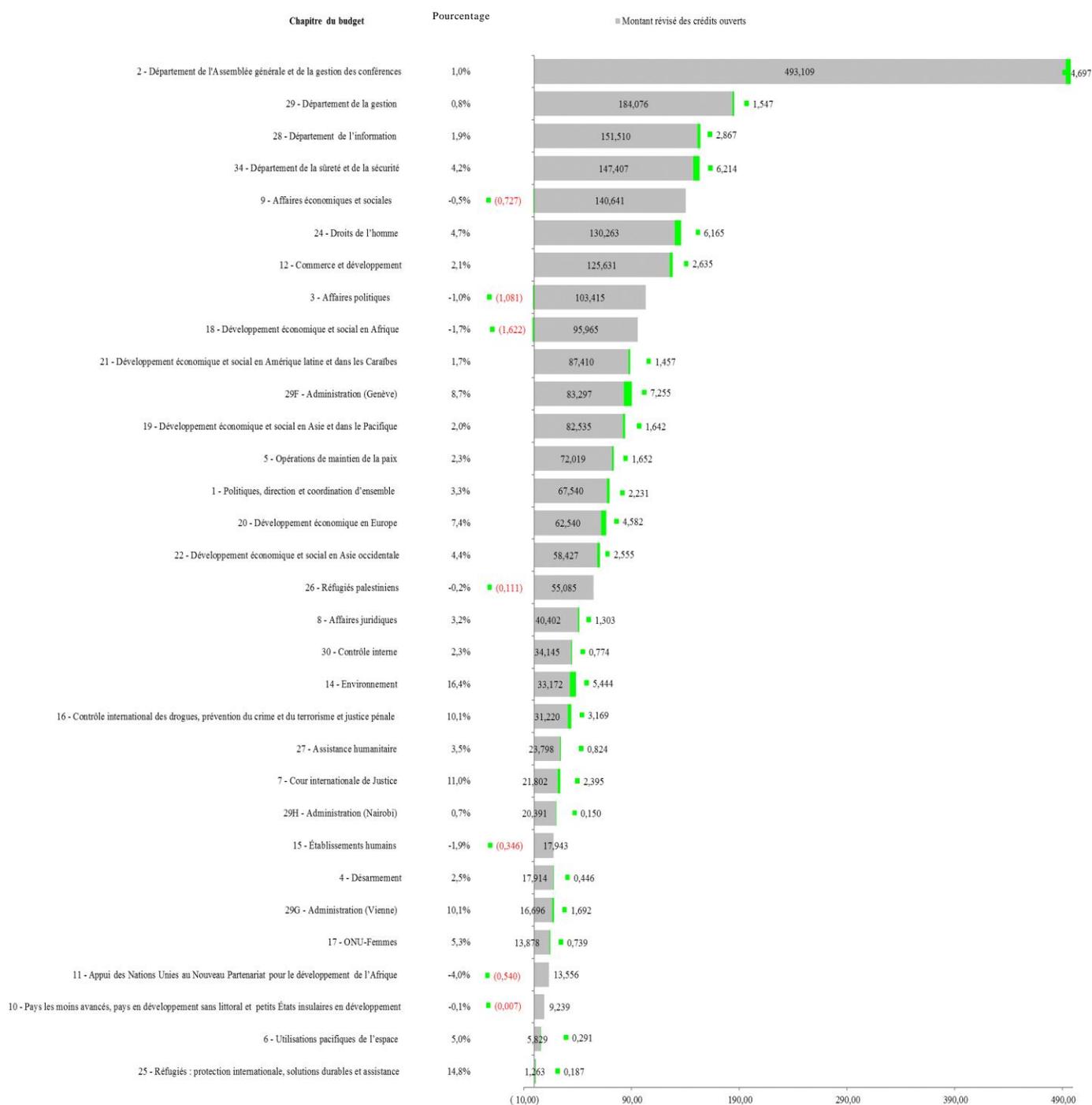
e) Un dépassement de crédits d'environ 6,0 millions de dollars, dû au fait que les taux de vacance de postes ont été moins élevés que prévu dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur.

47. Le montant total du dépassement des crédits au titre des postes, résultant des facteurs susmentionnés, se répartit pour l'essentiel comme suit: chapitre 29F [Administration (Genève)] (7,3 millions de dollars), chapitre 34 (Sûreté et sécurité) (6,2 millions de dollars), chapitre 24 (Droits de l'homme) (6,2 millions de dollars), chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (4,7 millions de dollars), chapitre 14 (Environnement) (5,4 millions de dollars), chapitre 20 (Développement économique en Europe) (4,6 millions de dollars), chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) (3,2 millions de dollars), chapitre 28 (Information) (2,9 millions de dollars), chapitre 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble) (2,2 millions de dollars), chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) (2,6 millions de dollars), chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) (2,0 millions de dollars), chapitre 29G [Administration (Vienne)] (1,7 million de dollars) et chapitre 8 (Affaires juridiques) (1,3 million de dollars).

48. La figure XI donne le détail des dépassements de crédits par chapitre du budget et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts.

Figure XI
Dépassement/C par chapitre du budget et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des postes

(En millions de dollars É.-U.)



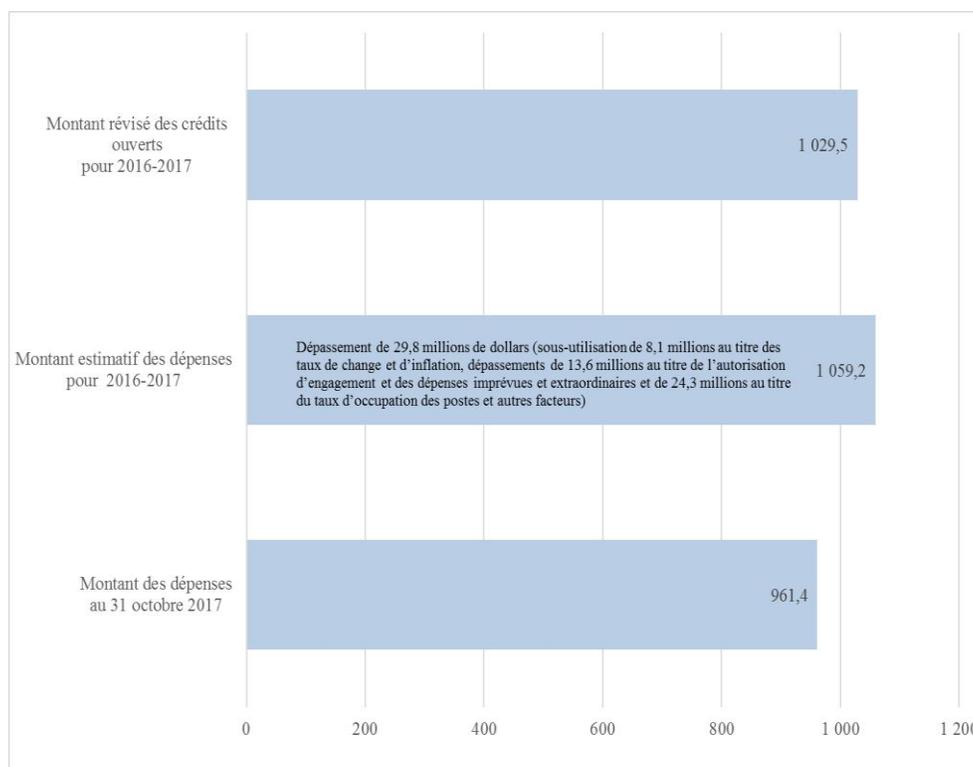
Autres dépenses de personnel

49. Le dépassement par rapport aux crédits ouverts à cette rubrique est estimé à 24,3 millions de dollars. Cette estimation se fonde sur les dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2017 et sur les projections pour novembre et décembre 2017. On trouvera à la figure XII ci-après des informations sur le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'ensemble de l'exercice biennal et le montant total des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des autres dépenses de personnel.

Figure XII

Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017 et montant total des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des autres dépenses de personnel

(En millions de dollars des États-Unis)



50. L'écart comprend un montant de 14,8 millions de dollars au titre des missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) et un montant de 9,5 millions de dollars dans les chapitres des dépenses.

51. L'écart de 14,8 millions au titre des missions politiques spéciales s'explique par une augmentation nette des dépenses prévues, qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

a) Un dépassement des crédits d'un montant de 24,6 millions de dollars en raison d'un taux de vacance de postes inférieur au taux budgétisé pour les administrateurs, les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents locaux, d'une augmentation des indemnités pour charges de famille et pour l'élément famille non autorisée, des pensions de retraite des administrateurs et d'un accroissement des dépenses afférentes aux Volontaires des Nations Unies. Les missions politiques spéciales accusant les plus forts dépassements au titre des autres dépenses de

personnel sont les suivantes : Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (8,8 millions de dollars), Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) (5,0 millions de dollars) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (4,4 millions de dollars), Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (2,4 millions de dollars), Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Burundi (1,7 million de dollars), Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), (1,3 millions de dollars), et Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan (0,9 millions de dollars). S'agissant de la MANUSOM, le dépassement de crédits s'explique également par le fait que l'indemnité de subsistance (missions) pour les membres de la police des Nations Unies a été plus élevée que prévu : 85 dollars par personne et par jour, contre les 40 dollars inscrits au budget.

b) Une sous-utilisation des crédits, d'un montant de 6,6 millions de dollars, du fait de la clôture de la Mission des Nations Unies en Colombie en application des résolutions [2366 \(2017\)](#) et [2377 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité, par lesquelles le Conseil a décidé de mettre en place la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie le 26 septembre 2017. Cette nouvelle mission sera financée dans le cadre des dépenses autorisées par le Comité consultatif (voir plus haut le tableau 7).

c) Une sous-utilisation des crédits de 2,7 millions de dollars au titre de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), tenant à un déploiement plus faible de personnel recruté sur le plan international, conformément à la recommandation de la mission d'évaluation stratégique tendant à réduire la présence internationale dans le pays, si bien que les dépenses au titre de la prime de danger ont été moindres que prévu. En outre, le taux de vacance de postes pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national a été plus élevé que prévu, ce qui a entraîné une réduction des ressources nécessaires.

52. L'écart de 9,5 millions de dollars au titre du budget ordinaire (hors missions politiques spéciales) résulte d'une augmentation nette des autres dépenses de personnel et de plusieurs ajustements rendus nécessaires par l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué ci-après :

Dépassement des crédits (montant net)

a) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), d'un montant de 12,6 millions de dollars, s'explique en grande partie par le coût des heures supplémentaires nécessaires pour assurer le fonctionnement du Service de la sécurité et de la sûreté 24 heures sur 24 à New-York, Nairobi et Santiago ;

b) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines), d'un montant de 2,1 millions de dollars, correspond à la réaffectation de ressources allouées à la rubrique « Services contractuels » pour financer la mise en œuvre du dispositif de mobilité et d'organisation des carrières, la préparation à la mise en service d'Umoja et les services d'appui y relatifs ;

c) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui), d'un montant de 2,3 millions de dollars, tient au fait que le financement temporaire du Groupe de la gestion des biens a été plus coûteux que prévu et que le personnel a dû faire des heures supplémentaires en raison de l'intensification des activités et de l'appui nécessaires pendant les soixante et onzième et soixante-douzième sessions de l'Assemblée générale ;

d) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 32 (Dépenses spéciales), d'un montant de 2,7 millions de dollars, s'explique notamment par le fait que les

dépenses ont été plus élevées que prévu au titre de l'assurance maladie après la cessation de service en raison du nombre accru de participants à New York ;

e) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 24 (Droits de l'homme), d'un montant de 2,8 millions de dollars, est essentiellement liée à des retards dans le recrutement du personnel temporaire (autre que pour les réunions) nécessaire pour assister le Conseil des droits de l'homme dans l'exécution de des nouveaux mandats qui lui ont été confiés, notamment dans les travaux de plusieurs commissions d'enquête et missions d'établissement des faits ;

f) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), soit 1,3 million de dollars, est principalement imputable à des retards dans la relève et le rapatriement des observateurs militaires des Nations Unies de l'UNMOGIP et de l'ONUST ;

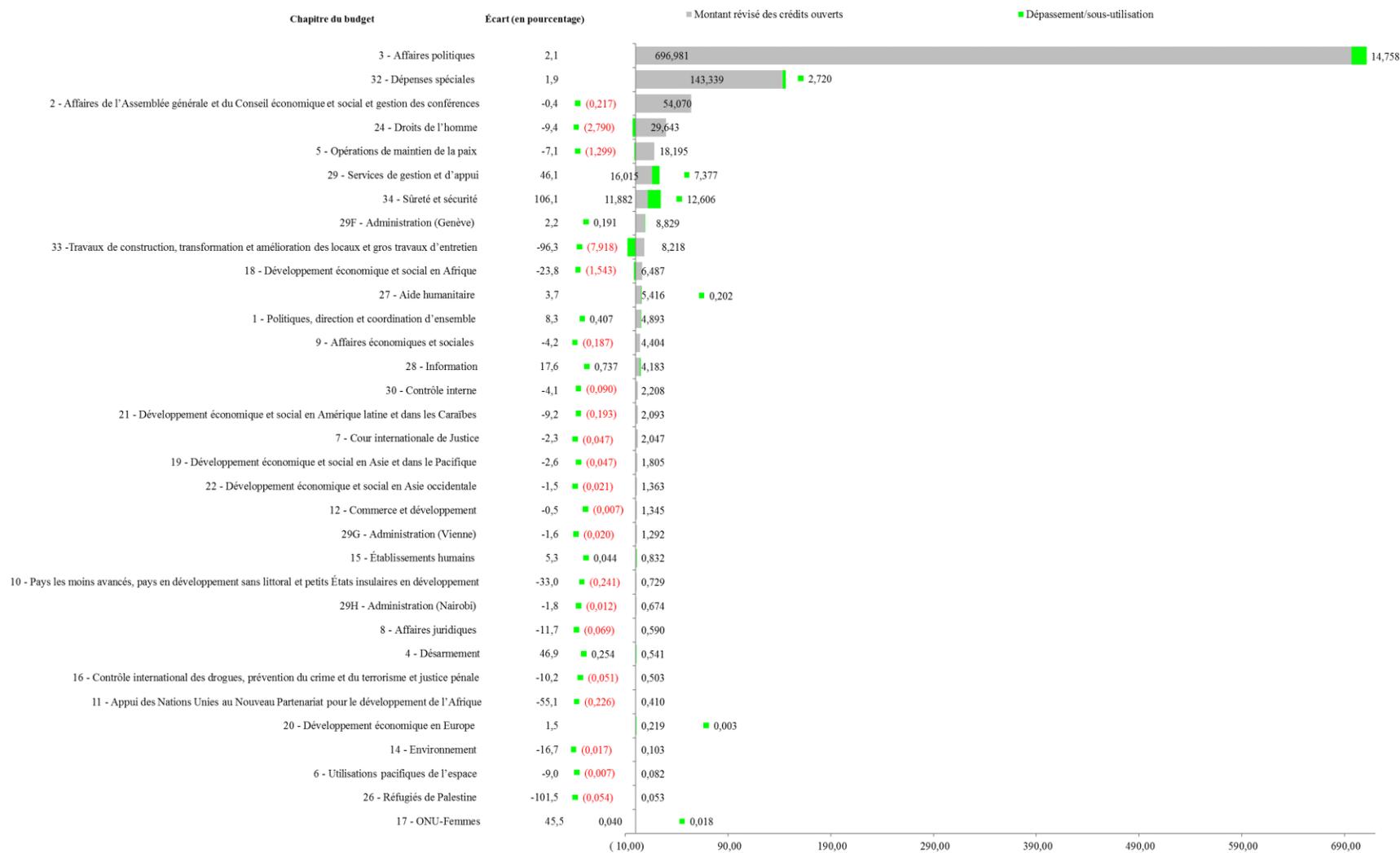
Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

g) Les ajustements faisant apparaître une sous-utilisation des crédits, d'un montant net de 6,6 millions de dollars s'expliquent par le fait que certaines dépenses ont été inscrites, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué au paragraphe 72 du présent rapport.

53. La figure XIII ci-dessous donne le détail des dépassements/sous-utilisations des crédits par chapitre du budget et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts.

Figure XIII Dépassement/sous-utilisation des crédits par chapitre du budget et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des autres dépenses de personnel

En millions de dollars des États-Unis)



Objets de dépense autres que les postes

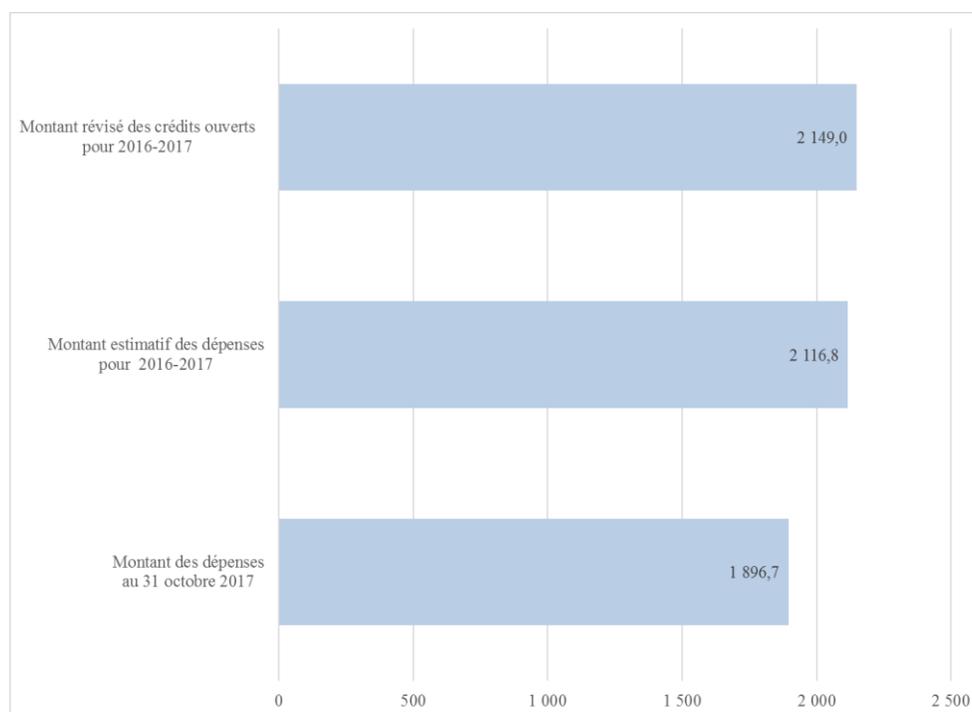
54. Les objets de dépense autres que les postes comprennent notamment les rubriques suivantes : émoluments des non-fonctionnaires, consultants, experts, frais de voyages de représentants, frais de voyages du personnel, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, dépenses de représentation, fournitures et accessoires, mobilier et matériel, aménagement des locaux, subventions et contributions. La sous-utilisation des crédits au titre des objets de dépense autres que les postes est estimée à 52,5 millions de dollars, sur la base des dépenses effectivement engagées au 31 octobre 2017 et des projections pour novembre et décembre 2017.

55. La figure XIV indique le montant révisé des crédits ouverts, le montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal et le montant total des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des objets de dépense autres que les postes.

Figure XIV

Montant révisé des crédits ouverts, montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal et montant total des dépenses au 31 octobre 2017 au titre des objets de dépense autres que les postes

(En millions de dollars des États-Unis)

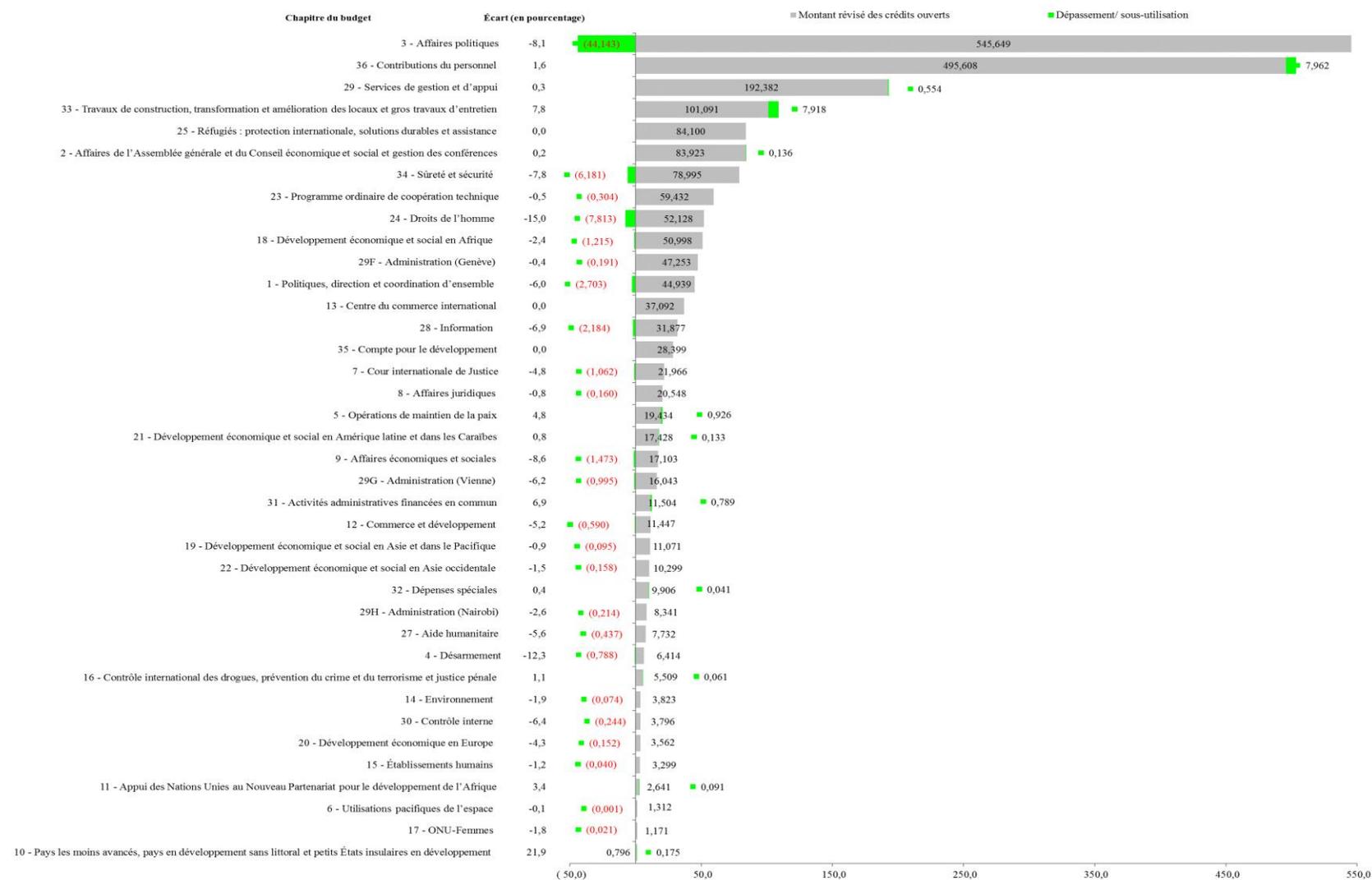


56. La figure XV donne le détail des dépassements/sous-utilisations des crédits par chapitre du budget et des écarts (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des objets de dépense autres que les postes.

Figure XV

Dépassement/sous-utilisation des crédits par chapitre du budget et écart (en pourcentage) par rapport au montant révisé des crédits ouverts au titre des objets de dépense autres que les postes

(En millions de dollars des États-Unis)



Émoluments des non-fonctionnaires

57. L'écart de 1,1 million de dollars au titre des émoluments des non-fonctionnaires s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 7 (Cour internationale de Justice), en raison de dépenses effectives inférieures aux prévisions pour les pensions des veufs et veuves d'anciens juges, d'une réduction des dépenses communes de personnel, deux des trois nouveaux juges ayant choisi le statut de résident (et non celui de non-résident), et d'une baisse des dépenses correspondant aux émoluments des juges ad hoc, qui résulte d'une diminution du nombre de jours de travail consacrés aux affaires dont les juges étaient saisis.

Consultants

58. L'écart de 2,6 millions de dollars correspond à une réduction nette des crédits utilisés au titre des consultants et à plusieurs ajustements rendus nécessaires par l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué ci-après :

Sous-utilisation des crédits (montant net)

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 14 (Environnement), d'un montant de 0,6 million de dollars, s'explique par la décision de recourir aux services d'un partenaire de réalisation plutôt qu'à des consultants et de collaborer avec des partenaires locaux, nationaux et régionaux possédant les connaissances et compétences nécessaires pour l'exécution des évaluations ; l'élaboration de méthodes, d'indicateurs et de directives et la définition de pratiques exemplaires ; l'analyse et la mise à jour de données dans les systèmes d'information sur l'environnement aux fins de l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement ;

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 0,7 million de dollars, principalement au titre de l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), tient au fait que les dépenses effectives ont été inférieures aux montants prévus pour la tenue des réunions consultatives techniques et l'informatisation des enquêtes et évaluations ;

c) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 0,4 million de dollars, correspond aux dépenses au titre des services de consultants dans le cadre de l'examen du répertoire du Département et de l'étude de faisabilité des services d'interprétation à distance ;

d) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), d'un montant de 0,5 million de dollars, est imputable au recrutement de consultants supplémentaires pour appuyer la transition de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la mise en service de diverses applications informatiques, et au recours à des consultants afin de faciliter le travail des bureaux sous-régionaux et de la Division de la politique macroéconomique et du financement du développement dans les domaines de la planification de la continuité des opérations et du développement durable ;

e) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications), d'un montant de 1,8 million de dollars, est essentiellement lié à la mise au point de diverses applications, notamment dans le domaine de la sûreté et la sécurité, à l'administration de bases de données, à la réalisation de tests sur des applications, à la création de sites Web et au recours à des consultants pour répondre aux besoins d'assistance liés à Umoja.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

f) Les ajustements faisant apparaître une sous-utilisation des crédits d'un montant net de 4,8 millions de dollars s'expliquent par le fait que **certaines** dépenses ont été inscrites, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Experts

59. L'écart de 6,8 millions de dollars au titre des experts concerne principalement les chapitres 3 (Affaires politiques) (1,8 million de dollars), 4 (Désarmement) (1,4 million de dollars), 18 (Développement économique et social en Afrique) (1,8 million de dollars) et 9 (Affaires économiques et sociales) (0,5 million de dollars), comme indiqué ci-après :

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 1,8 million de dollars, tient principalement au fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne les experts pour les missions politiques spéciales (groupe II), notamment pour le Groupe d'experts sur le Soudan, le Groupe d'experts sur le Yémen et l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, les experts et leurs escortes ayant effectué moins de voyages que prévu en raison des conditions de sécurité sur le terrain. En outre, le montant des honoraires mensuels versés aux experts a été moins élevé du fait de la modification de la composition des groupes d'experts ;

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 4 (Désarmement), d'un montant de 1,4 million de dollars, s'explique essentiellement par le fait que les réunions ont été moins nombreuses que prévu et les coûts effectifs inférieurs aux prévisions, plusieurs gouvernements ayant désigné des experts faisant partie du personnel de leurs missions à Genève ou à New York pour participer aux réunions, ce qui a permis de réaliser des économies sur les billets d'avion et les indemnités de subsistance. Par ailleurs, certains gouvernements participants ont pris en charge les frais des experts qu'ils avaient envoyés aux réunions ;

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), d'un montant de 0,5 million de dollars, provient notamment du fait que certaines réunions-débats de haut niveau ont été organisées en marge des sessions du Conseil économique et social et du Forum politique de haut niveau auxquelles participaient leurs experts, ce qui avait permis de réduire les frais de voyage ;

d) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), d'un montant de 1,8 million de dollars, tient principalement au fait que le coût des réunions des groupes d'experts a été inférieur aux prévisions.

Frais de voyage des représentants

60. L'écart de 9,1 millions de dollars au titre des frais de voyage des représentants correspond principalement à une sous-utilisation des crédits de 1,7 million de dollars au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), de 1,3 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) et de 6,0 millions de dollars au chapitre 24 (Droits de l'homme), comme indiqué ci-après :

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), d'un montant de 1,7 million de dollars, s'explique par le fait que les visites sur le terrain des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont été moins nombreuses que prévu.

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), d'un montant de 1,3 million de dollars, est notamment liée au fait que les représentants des pays les moins avancés ont été moins nombreux que prévu à se rendre au Forum politique de haut niveau, que les dépenses au titre des voyages nécessaires pour assister aux sessions d'autres organes tels que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, le Comité des politiques de développement et le Forum des Nations Unies sur les forêts ont été moins élevées que prévu en raison d'un plus faible taux de participation à ces sessions, et du fait que certains représentants vivant sur place n'ont pas eu besoin de billets d'avion ni du montant intégral de l'indemnité journalière de subsistance.

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 24 (Droits de l'homme), d'un montant de 6,0 millions de dollars, est due aux restrictions frappant l'accès des rapporteurs spéciaux et experts indépendants à certains pays, ce qui a entraîné une réduction des coûts et des frais de voyage des représentants en lien avec les organes directeurs, étant donné que les visites de pays prévues n'ont pas eu lieu et que certains représentants n'ont pas assisté aux sessions dans leur intégralité.

Voyages du personnel

61. L'écart de 4,0 millions de dollars correspond à un dépassement des crédits (montant net) au titre des frais de voyage du personnel et à plusieurs ajustements budgétaires rendus nécessaires par l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué ci-après :

Dépassement des crédits (montant net)

a) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), d'un montant de 2,8 millions de dollars, est essentiellement lié aux frais de voyage des escortes de protection rapprochée affectées au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et au Président de l'Assemblée générale ;

b) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 28 (Information), d'un montant de 0,6 million de dollars, correspond principalement au coût de la diffusion d'informations sur les voyages effectués par le Secrétaire général ;

c) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 4 (Désarmement), d'un montant de 0,6 million de dollars, s'explique par le fait que la Haut-Représentante et le personnel sont de plus en plus appelés à effectuer des voyages officiels en vue de participer à divers ateliers, manifestations et réunions sur des questions ayant trait au désarmement et à la non-prolifération, notamment l'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne, la cybersécurité et la sécurité informatique, le projet de convention sur l'interdiction des armes nucléaires, les essais nucléaires et les essais de missiles en République populaire démocratique de Corée et la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Compte tenu de la technicité de certaines de ces questions et du suivi nécessaire, on a parfois jugé qu'il fallait également qu'au moins un fonctionnaire des services organiques accompagne la Haut-Représentante à ces réunions ou manifestations. Par ailleurs, des spécialistes, notamment des juristes et des agents responsables de la sécurité, ont dû entreprendre des voyages imprévus afin d'assister

et de conseiller le Bureau des affaires de désarmement lors de divers ateliers sur ces questions ;

d) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), d'un montant de 0,4 million de dollars, est imputable en grande partie aux nombreux déplacements effectués à l'intérieur de la zone de la mission par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan afin de trouver de nouveaux locaux à usage de bureaux et logements du fait de la réinstallation obligatoire de trois postes avancés, et d'évaluer la sécurité dans la zone ;

e) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 0,3 million de dollars, est lié à la tenue du dialogue de haut niveau avec les parties intéressées, en interne et en externe, sur des questions relatives à la gestion des conférences ;

f) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 3,2 millions de dollars, s'explique principalement par une réduction des dépenses au titre des voyages du personnel affecté à des missions politiques spéciales, en particulier le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Burundi (0,8 million), le Groupe d'experts sur le Yémen et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (0,9 million), la MANUA (0,4 million) et la MANUL (0,2 million). La sous-utilisation des crédits au titre des voyages dans ces missions s'explique par une diminution du nombre de voyages par rapport aux prévisions du fait de la nomination tardive de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi (en mai 2017) et des retards pris dans les pourparlers de paix interburundais, par la restriction des mouvements du personnel des missions en raison des conditions de sécurité au Yémen et en Libye et par une réduction des frais de voyage au titre de la formation, de plus en plus de formations étant dispensées en interne à la MANUA ;

g) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 24 (Droits de l'homme), d'un montant de 1,5 million de dollars, tient en grande partie au fait que le personnel a effectué moins de voyages que prévu pour apporter une assistance aux rapporteurs spéciaux et aux experts indépendants dans leurs travaux, certaines visites de pays n'ayant pas eu lieu en raison des restrictions d'accès.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

h) Les ajustements faisant apparaître un dépassement d'un montant net de 3,4 millions de dollars s'expliquent par le fait que certaines dépenses ont été inscrites, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Services contractuels

62. L'écart de 37,4 millions de dollars correspond à une sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des services contractuels et à plusieurs ajustements budgétaires rendus nécessaires par l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué ci-après :

Sous-utilisation des crédits (montant net)

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 1,3 million de dollars, est due au fait que les ressources internes pour

le service des réunions et la documentation ont de plus en plus été utilisés à la place des services contractuels ;

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 28 (Information), d'un montant de 3,2 millions de dollars, est essentiellement imputable à une réduction des dépenses au titre des services d'hébergement du site Web de l'Organisation des Nations Unies en attendant la mise au point d'une formule d'hébergement sur mesure qui permette de faire face à l'important trafic sur les principales pages d'accueil du site. Les dépenses ont également été moindres pour les services de traduction à l'externe du fait du recours accru aux ressources internes, notamment aux services fournis par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ;

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) s'explique notamment par la réaffectation de ressources du Service de la sécurité et de la sûreté au Siège à la rubrique budgétaire « Voyages » pour la protection rapprochée des hauts fonctionnaires de l'ONU. Elle est également due au fait que les dépenses ont été réduites pour d'autres services spécialisés à Nairobi, les services de traitement des données à Addis Abeba et les activités de formation et de perfectionnement à Beyrouth dans le cadre des efforts de maîtrise des coûts visant à réaliser des économies dans le Département ;

d) La sous-utilisation des crédits, d'un montant de 4,0 millions de dollars, correspond à la réaffectation de ressources au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) aux fins de la mise en œuvre du dispositif de mobilité et d'organisation des carrières, de la préparation à la mise en service d'Umoja et des services d'appui y relatifs (voir plus haut alinéa b) du paragraphe 52), au chapitre 29A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion) pour l'exécution du projet de dispositif de prestation de services centralisée et au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) pour le financement des services de maintenance d'Umoja (1,2 million de dollars) ;

e) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) est imputable à la réaffectation de ressources aux fins de l'application de la gestion souple de l'espace de travail dans le bâtiment du Secrétariat, financée au moyen des ressources existantes.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

f) Les ajustements faisant apparaître un dépassement d'un montant net de 26,9 millions de dollars s'expliquent par le fait que l'inscription de certaines dépenses ont été inscrites, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue, comme indiqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Frais généraux de fonctionnement

63. L'écart de 10,3 millions de dollars correspond à un dépassement des crédits approuvés, et s'explique par la sous-utilisation des crédits (montant net) au titre des services contractuels, largement compensée par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements comme indiqué ci-après :

Sous-utilisation des crédits (montant net)

a) La sous-utilisation des crédits (montant net) constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 22,1 millions de dollars, est principalement due à :

i) Une sous-utilisation des crédits constatée pour la MANUI (9,5 millions de dollars) en raison de la diminution des coûts afférents au transport aérien, elle-même imputable à la reconfiguration du parc d'avions et à la mise hors service des hélicoptères dans la zone de la Mission ;

ii) Une sous-utilisation des crédits constatée pour la MANUA (3,5 millions de dollars) en raison de la résiliation du contrat d'exploitation d'un hélicoptère et d'un nombre d'heures de vol effectif inférieur à ce qui était prévu ;

iii) Une sous-utilisation des crédits constatée pour la MANUSOM (3,7 millions de dollars) imputable, d'une part, à des frais de location moins élevés que prévu, puisque la Mission hébergera son personnel dans des installations qu'elle aura construites et qui respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle et, d'autre part, au fait que le montant des coûts de fret s'avère inférieur aux prévisions ;

iv) Une sous-utilisation des crédits (2,7 millions de dollars) constatée pour la Mission des Nations Unies en Colombie, dont le mandat s'est achevé après la création, par la résolution 2366 (2017) du Conseil de sécurité, de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Cette nouvelle Mission est financée au titre des engagements de dépenses approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir tableau 7 plus haut) ;

v) Une sous-utilisation des crédits (1,5 million de dollars) constatée pour les activités de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, les frais de location des locaux et le coût des services de sécurité, des services collectifs de distribution, de l'essence et des services d'entretien ayant été inférieurs aux prévisions en raison du retard pris dans la recherche de locaux à usage de bureaux à Amman et à Sanaa. De plus, les coûts de fret ont été moins élevés que prévu ;

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), d'un montant de 1,5 million de dollars, s'explique essentiellement par la diminution des droits de licence, des frais d'hébergement et de stockage et du coût du soutien logiciel, y compris les mises à jour et la maintenance, à la suite de la mise en service d'Umoja ;

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 24 (Droits de l'homme), d'un montant de 1,2 million de dollars, tient principalement au fait que la demande de services a été inférieure aux prévisions et plus efficace, notamment dans les télécommunications ;

d) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui), d'un montant de 2,5 millions de dollars, concerne le financement des services collectifs de distribution. Il convient de rappeler qu'en application de la résolution 70/247 de l'Assemblée générale, la part du budget consacrée aux services collectifs de distribution a été réduite de 11 millions de dollars ;

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

e) Des ajustements faisant apparaître un dépassement de 36,9 millions de dollars en montant net s'expliquent par le fait que les dépenses effectives ont été comptabilisées selon leur nature, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 72.

Dépenses de représentation

64. Le montant net de 0,6 million de dollars non dépensé résulte en grande partie du fait que les dépenses au titre des missions politiques spéciales (0,5 million de

dollars) relevant du chapitre 3 (Affaires politiques) ont été inférieures aux prévisions en raison, d'une part, de la réduction du coût et du nombre de fonctions officielles occupées et, d'autre part, de l'inscription des dépenses liées aux services de restauration ou à la location de salles de conférence à une rubrique autre que celle initialement prévue, du fait de la comptabilisation des dépenses selon leur nature.

Fournitures et accessoires

65. L'écart de 12,6 millions de dollars correspond à une sous-utilisation des crédits approuvés, et s'explique par le fait que les dépenses nettes en fournitures et accessoires ont été moins importantes que prévu et par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements, comme indiqué ci-après :

Sous-utilisation des crédits (montant net)

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 1,7 million de dollars, s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison de la réorganisation des locaux à New York ;

b) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 3,1 millions de dollars, concerne principalement les missions politiques spéciales, notamment la MANUA (2,1 millions de dollars) et la MANUL (1,1 million de dollars), et s'explique essentiellement par le fait que les prix du carburant prévus au budget se sont révélés inférieurs aux prix réels en 2017, par le fait que des crédits ont été comptabilisés à titre de recouvrements pour la consommation de carburant d'autres organismes des Nations Unies en 2016, et par des dépenses au titre de l'achat de carburant et de lubrifiant pour les transports terrestres moins élevées que prévu en raison des restrictions aux déplacements imposées en Libye ;

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), d'un montant de 1,1 million de dollars, s'explique essentiellement par une consommation de carburant inférieure aux prévisions, les observateurs militaires présents dans le secteur Bravo du Golan et dans le Sinaï ayant effectué moins de patrouilles motorisées que prévu en raison de l'insécurité dans ces deux zones ; par la suppression des examens médicaux pour les observateurs militaires au moment de leur rapatriement ; par la réduction des fournitures d'équipement opérationnel (ustensiles de cuisine, articles de literie, fournitures de première nécessité et lampes torches notamment), six postes d'observation étant restés inoccupés en raison de l'insécurité dans la zone d'opérations ;

d) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 12 (Commerce et développement), d'un montant de 1,1 million de dollars, tient au fait qu'il y a eu moins d'achats de fournitures et d'accessoires que prévu, du fait de l'amélioration de la gestion et de l'administration du matériel et des efforts faits pour réduire les achats ;

e) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications), d'un montant de 0,6 million de dollars, s'explique principalement par l'amélioration de la gestion et de l'administration du matériel ;

f) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), d'un montant de 0,5 million de dollars, s'explique par le fait que les dépenses au titre des fournitures des bureaux extérieurs du Département de la sûreté et de la sécurité à Genève et à Santiago, et celles du Siège, sont moins élevées que prévu du fait des

mesures prudentes prises pour garantir que les commandes d'équipement opérationnel, y compris de matériel de formation, de pièces de rechange pour le matériel de communication et d'uniformes, sont passées rapidement, selon des modalités aussi pratiques que possible et au prix le plus avantageux.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

g) Des ajustements faisant apparaître un dépassement de 0,1 million de dollars en montant net s'expliquent par le fait que les dépenses effectives ont été comptabilisées selon leur nature, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Mobilier et matériel

66. L'écart de 5,6 millions de dollars correspond à un dépassement des crédits approuvés (montant net) au titre du mobilier et du matériel et s'explique par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements comme indiqué ci-après :

Dépassement des crédits (montant net)

a) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), d'un montant de 1,6 million de dollars, est essentiellement imputable à l'achat de conteneurs tenant lieu de bureaux provisoires au quartier général de l'ONUST, à Jérusalem, en attendant que s'achèvent la rénovation et la réfection du Government House, à l'acquisition du système d'exploitation à distance Sagem destiné aux observateurs militaires présents dans les zones à haut risque, ainsi qu'à l'achat d'autobus pour transporter les membres du personnel de l'ONUST de leur domicile à leur lieu de travail. Les crédits supplémentaires inscrits au titre de l'UNMOGIP correspondent au remplacement de véhicules et de groupes électrogènes ;

b) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), d'un montant de 0,6 million de dollars, provient principalement de la mise à niveau du matériel de gestion des conférences tel que les serveurs et les routeurs et de l'acquisition d'un logiciel bureautique virtuel et d'ordinateurs portables permettant un accès à distance ;

c) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale), d'un montant de 0,6 million de dollars, est principalement dû à l'acquisition d'un véhicule blindé en remplacement du véhicule actuel, souffrant d'usure, à la modernisation du système de sécurité et du matériel Citrix, ainsi qu'à l'achat de licences de logiciels qui était inscrit à la rubrique Services contractuels ;

d) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 28 (Information), d'un montant de 0,5 million de dollars, s'explique par le remplacement de matériel multimédia, notamment de caméras, par du matériel plus moderne, pour les locaux des Centres d'information des Nations Unies ;

e) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 0,9 million de dollars, tient principalement au fait que la priorité a été donnée à l'engagement de sous-traitants aux fins de la mise en service du gProject plutôt qu'à l'achat de matériel informatique ;

f) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), d'un montant de 0,8 million de dollars, s'explique principalement par les remises accordées pour des achats en gros, notamment d'appareils de télécommunication, de matériel informatique et d'équipements de transport ;

g) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), d'un montant de 0,6 million de dollars, tient à ce que les dépenses effectives en matériel de sécurité ont été inférieures aux prévisions, ce qui s'inscrit dans le cadre à des efforts faits pour limiter les coûts et accroître l'efficacité du Département.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

h) Des ajustements faisant apparaître un dépassement de 5,2 millions de dollars en montant net s'expliquent par le fait que les dépenses effectives ont été comptabilisées selon leur nature, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Amélioration des locaux

67. L'écart de 70,0 millions de dollars correspond à une sous-utilisation des crédits (montant net) engagés au titre de l'amélioration des locaux et s'explique par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements comme indiqué ci-après :

Sous-utilisation des crédits (montant net)

a) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 3 (Affaires politiques), d'un montant de 6,7 millions de dollars, est essentiellement due au fait que les dépenses effectives des missions politiques spéciales ont été inférieures aux prévisions, notamment celles de la MANUA (3,7 millions de dollars), de la Mission des Nations Unies en Colombie (1,6 million de dollars) et de la MANUI (1,4 million de dollars), ainsi qu'il est précisé ci-après :

i) MANUA : sous-utilisation des crédits (3,7 millions de dollars), due essentiellement au fait que les coûts associés aux bâtiments du complexe Alpha ont été moins élevés que prévu ;

ii) Mission des Nations Unies en Colombie : sous-utilisation des crédits (1,6 million de dollars), due à la fermeture de la Mission à la suite de la décision prise par le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2366 \(2017\)](#), de créer la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, dont les activités devaient débiter le 26 septembre 2017. Cette nouvelle Mission est financée au titre des engagements de dépenses approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir tableau 7 plus haut) ;

iii) MANUI : sous-utilisation des crédits (1,4 million de dollars) due essentiellement à la répartition du financement des coûts de rénovation entre le budget ordinaire et le fonds d'affectation spéciale de la Mission ;

b) Dépassement de crédits de 5,2 millions de dollars au titre du chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui). Il convient de rappeler que l'Assemblée générale, dans sa résolution [71/272](#) (partie XVI), a autorisé le Secrétaire général à consacrer un montant de 10 millions de dollars en 2017 à l'application de la gestion souple de l'espace de travail dans le bâtiment du Secrétariat, qui serait financé au moyen des ressources existantes. Sur ce montant, 4,8 millions de dollars ont été

dépensés et les 5,2 millions restants, inscrits au chapitre 29D (Bureau des services centraux d'appui) du budget, permettront de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

c) Des ajustements faisant apparaître une sous-utilisation des crédits chiffrée à 68,9 millions de dollars en montant net s'expliquent par le fait que les dépenses effectives ont été comptabilisées selon leur nature, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Subventions et contributions

68. L'écart de 58,8 millions de dollars correspond à un dépassement des crédits approuvés au titre des subventions et contributions et s'explique par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements comme indiqué ci-après :

Dépassement des crédits (montant net)

a) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), d'un montant de 3,4 millions de dollars, est principalement dû à l'accroissement de la part prise en charge par l'ONU dans le financement commun des services de conférence à Vienne ;

b) Le dépassement des crédits constaté au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), d'un montant de 3,5 millions de dollars, est principalement dû aux activités de formation et de renforcement des capacités, menées sous forme d'ateliers et de séminaires destinés aux experts ;

c) La sous-utilisation des crédits constatée au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), d'un montant de 5,7 millions de dollars, s'explique par le fait que les ressources consacrées par l'ONU aux activités financées en commun ont été moins élevées que prévu, par suite de la diminution des coûts des Dispositifs de sécurité sur le terrain, des opérations régionales à New York et du Service de l'appui aux bureaux extérieurs à New York ;

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

d) Des ajustements faisant apparaître un dépassement de 61,2 millions de dollars en montant net s'expliquent par le fait que les dépenses effectives ont été comptabilisées selon leur nature, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 72 du présent rapport.

Autres dépenses

69. L'écart de 9,0 millions de dollars provient principalement de ce que les montants engagés ont été supérieurs de 0,7 million de dollars aux crédits prévus au chapitre 32 (Dépenses spéciales), et de 8,0 millions de dollars aux crédits prévus au chapitre 36 (Contributions du personnel).

70. Le dépassement des crédits constaté au chapitre 32, d'un montant de 0,7 million de dollars, correspond aux pertes de change nettes cumulées sur les 18 premiers mois de l'exercice biennal en raison de l'écart entre les taux de change effectifs et les taux opérationnels de l'ONU. Conformément à la pratique établie, aucun montant n'est inscrit au budget au titre des pertes de change, qui sont difficiles à prévoir. Ce constant valant également pour les six derniers mois de 2017, et les pertes de changes n'étant

calculées que tous les six mois, le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 présente uniquement les charges correspondant aux 18 premiers mois de l'exercice biennal, qui seront recalculées à la fin de l'exercice.

71. Le dépassement des crédits constaté au chapitre 36 (Contributions du personnel), d'un montant net de 8,0 millions de dollars, s'explique essentiellement par le fait qu'en raison de la mise en œuvre du barème des traitements unifié, les taux de contribution du personnel utilisés pour déterminer les traitements bruts ont été plus élevés que prévu, et que les montants au titre des contributions du personnel ont été supérieurs aux prévisions en raison des faibles taux de vacance de postes.

Écart dû à l'inscription de certaines dépenses, selon la nature des charges, à une rubrique autre que celle initialement prévue

72. Comme indiqué aux paragraphes 40 à 42, l'écart s'explique également par le fait que les dépenses effectives sont comptabilisées selon leur nature, ce qui conduit à certains ajustements comme indiqué ci-après :

a) Le montant de 4,3 millions de dollars qui était inscrit au chapitre 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble) et destiné à couvrir les frais d'audit avait été initialement comptabilisé à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement ;

b) Le montant de 1,5 million de dollars ayant trait à la location d'imprimantes et à des dépenses diverses qui était inscrit au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) avait été initialement comptabilisé à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement ;

c) Le montant de 0,6 million de dollars ayant trait à la formation qui était inscrit au chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) avait été initialement comptabilisé à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites à la rubrique Voyages ;

d) Le montant de 7,4 millions de dollars destiné à couvrir les besoins en matière de formation qui était inscrit au chapitre 29C (Bureau de la gestion des ressources humaines) avait été initialement comptabilisé à la rubrique Services contractuels, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites aux rubriques Autres dépenses du personnel (1,6 million de dollars), Consultants (1,2 million de dollars), Voyages (2,8 millions de dollars), Frais généraux de fonctionnement (1,2 million de dollars), Mobilier et matériel (0,3 million de dollars) et Subventions et contributions (0,3 million de dollars) ;

e) Le montant de 2,1 millions de dollars consacré aux services contractuels qui était inscrit au chapitre 29E (Bureau de l'informatique et des communications) avait été initialement comptabilisé à la rubrique Services contractuels, tandis que les versements aux partenaires d'exécution ont été inscrits à la rubrique Subventions et contributions ;

f) Le montant de 40,0 millions de dollars qui était inscrit au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), destiné à financer les gros travaux d'entretien et d'amélioration des locaux, avait été initialement comptabilisé à la rubrique Amélioration des locaux, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement (32,9 millions de dollars), Consultants (0,5 million de dollars), Services contractuels (1,0 million de dollars), Fournitures et accessoires (0,2 million de dollars) et Mobilier et matériel (4,9 millions de dollars) ;

g) Le montant de 1,7 million de dollars qui était inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) au titre des travaux de rénovation des bureaux et de la modernisation des installations de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies au Burundi avait été initialement comptabilisé à la rubrique Amélioration des locaux, tandis que les dépenses effectives ont été inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement ;

h) Le montant de 56,1 millions de dollars qui était inscrit au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) et destiné à financer le Plan stratégique patrimonial (43,6 millions de dollars), l'Africa Hall (12,2 millions de dollars) et le projet de construction parasismique de la CESAP (0,3 million de dollars) avait été initialement comptabilisé à la rubrique Autres dépenses du personnel (8,2 millions de dollars), Consultants (6,0 millions de dollars), Services contractuels (12,4 millions de dollars), Frais généraux de fonctionnement (4,7 millions de dollars), Mobilier et matériel (0,1 million de dollars), Fournitures et accessoires (0,1 million de dollars) et Amélioration des locaux (24,6 millions de dollars). L'Assemblée générale ayant approuvé l'ouverture d'un compte pluriannuel des travaux de construction en cours, le montant total de 56,1 millions de dollars a été transféré à la rubrique Subventions et contributions ;

i) Le montant de 2,6 millions de dollars était initialement inscrit au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien), au titre de l'Amélioration des locaux, pour couvrir la contribution versée par l'Office des Nations Unies à Vienne au fonds pour la gestion commune des bâtiments et au Fonds commun pour le financement des réparations et remplacements importants, conformément à l'accord conclu entre le gouvernement hôte et les organisations sises au Centre international de Vienne. Les dépenses correspondantes ont été inscrites à la rubrique Subventions et contributions.

E. Engagements non réglés (obligations)

73. Le montant provisoire des engagements non réglés s'élevait au 31 octobre 2017 à 155,9 millions de dollars, contre 140,8 millions de dollars constatés au 31 octobre 2015.

III. Chapitres des recettes

74. Le montant inscrit aux chapitres des recettes a augmenté, au total, de 14,5 millions de dollars ; il est ventilé par chapitre dans le tableau 9.

Tableau 9

Récapitulatif des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des recettes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées^a</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Prévisions de recettes révisées</i>
1. Recettes provenant des contributions du personnel	500 007,9	7 467,2	507 475,1
2. Recettes générales	41 642,3	4 856,1	46 498,4

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées^a</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Prévisions de recettes révisées</i>
3. Services à l'intention du public	(2 471,1)	2 173,2	(297,9)
Total	539 179,1	14 496,5	553 675,6

^a Résolutions [71/272](#) A et B, et [71/273](#).

Chapitre 1 des recettes : recettes provenant des contributions du personnel

75. L'augmentation de 7,5 millions de dollars correspond à la hausse du montant des contributions du personnel inscrit au chapitre des dépenses correspondant (7,9 millions de dollars), en partie compensée par la diminution des recettes provenant des contributions du personnel par rapport aux dépenses inscrites au chapitre 3 des recettes (0,4 million de dollars).

Chapitre 2 des recettes : recettes générales

76. L'augmentation de 4,9 millions de dollars au titre du chapitre 2 s'explique par :

a) L'accroissement des recettes provenant de la location de locaux (0,3 million de dollars) à Genève, à Bangkok et à Nairobi, en partie contrebalancé par la diminution de ces recettes au Siège ;

b) Les remboursements au titre des services fournis aux institutions spécialisées et à divers organismes (0,1 million de dollars), en baisse à Vienne et à Addis-Abeba ;

c) Les intérêts bancaires (3,1 millions de dollars) résultant de l'augmentation du solde de compte moyen et de la hausse du taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique, passé de 0,5 à 1,25 % en 2017 ;

d) Les recettes accessoires (1,6 million de dollars) provenant essentiellement des remboursements versés par d'autres fonds et programmes au titre du financement de l'administration de la justice.

Chapitre 3 des recettes : services à l'intention du public

77. L'augmentation nette de 2,2 millions de dollars au titre du chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public) résulte d'une diminution nette aussi bien des recettes brutes (1,0 million de dollars) que du montant total des dépenses (3,2 millions de dollars).

78. Les recettes brutes ont surtout diminué dans les domaines suivants :

a) Services destinés aux visiteurs (0,8 million de dollars), les recettes des visites guidées au Siège et à Vienne ayant été inférieures aux prévisions ;

b) Vente d'articles-cadeaux (0,2 million de dollars), les ventes de la boutique-cadeaux du Siège ayant été inférieures aux estimations ;

c) Vente de publications des Nations Unies (0,1 million de dollars) au Siège, en raison du retard pris dans la mise en place du système de distribution. Cette baisse a été en partie compensée par le fait que le montant estimé des recettes engrangées au titre des services fournis par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat (50 700 dollars) était supérieur aux prévisions, en raison de l'augmentation des frais d'abonnement aux produits statistiques.

79. Les dépenses nettes ont surtout diminué dans les domaines suivants :

a) Services destinés aux visiteurs (1,4 million de dollars), grâce au taux de rotation plus élevé des assistants d'information et des guides, de sorte que les dépenses comptabilisées à la rubrique Autres dépenses du personnel ont été inférieures aux prévisions ;

b) Services postaux (1,2 million de dollars), grâce à la poursuite des mesures de rationalisation des opérations commerciales et à la mise en œuvre de mesures d'économie, qui ont porté leurs fruits (principalement en ce qui concerne les dépenses afférentes aux services contractuels et les frais généraux de fonctionnement), tant au Siège qu'à Vienne ;

c) Autres activités commerciales (0,4 million de dollars) grâce l'organisation de moins d'activités que prévu et à d'autres mesures d'économie mises en œuvre au Centre international de Vienne et au Centre de conférence de la CESAP ;

d) Services fournis par le Département des affaires économiques et sociales (0,2 million de dollars) en raison de la sous-utilisation des crédits inscrits à la rubrique Autres dépenses de personnel et prévus pour la participation à des séminaires, due au nombre réduit de participants aux ateliers de formation régionaux.

IV. Indemnités versées à la suite de jugements des tribunaux administratifs

80. Ainsi que le prévoit la résolution [52/220](#) de l'Assemblée générale, les dépenses (d'un montant total de 4,4 millions de dollars) occasionnées par l'indemnisation de membres du personnel à la suite de jugements du Tribunal d'appel des Nations Unies et du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, ainsi que de décisions prises par le Groupe du contrôle hiérarchique du Département de la gestion sont comprises dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2016-2017.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

81. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à approuver les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2016-2017, s'élevant à 5 681 615 300 dollars, comme indiqué au tableau 3 ci-dessus, ainsi que les prévisions de recettes correspondantes, s'établissant à 553 675 600 dollars, comme indiqué au tableau 9 ci-dessus.**

Tableau 1
**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre du budget et par facteur de variation,
pour l'exercice biennal 2016-2017**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Modifications prévues			Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017	Écart (pourcentage)	
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres modifications				
1	Politique, direction et coordination d'ensemble	117 372,9	(92,3)	259,0	391,7	(65,5)	492,9	117 865,8	0,4
2	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	631 101,5	247,5	(599,7)	–	4 615,1	4 262,9	635 364,4	0,7
3	Affaires politiques	1 346 045,3	(80,8)	547,6	15 918,7	(30 465,4)	(14 079,9)	1 331 965,4	(1,0)
4	Désarmement	24 868,9	(45,3)	39,6	–	(89,0)	(94,7)	24 774,2	(0,4)
5	Opérations de maintien de la paix	109 648,4	711,6	(152,5)	–	1 278,9	1 838,0	111 486,4	1,7
6	Utilisations pacifiques de l'espace	7 222,6	11,4	45,2	–	282,6	339,2	7 561,8	4,7
7	Cour internationale de Justice	45 814,7	(4,4)	51,5	–	1 286,2	1 333,3	47 148,0	2,9
8	Affaires juridiques	61 539,6	(34,9)	235,3	13 869,8	1 074,3	15 144,5	76 684,1	24,6
9	Affaires économiques et sociales	162 147,6	–	771,6	–	(2 387,0)	(1 615,4)	160 532,2	(1,0)
10	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	10 763,0	–	60,0	–	(73,4)	(13,4)	10 749,6	(0,1)
11	Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	16 605,8	(45,3)	114,3	–	(674,9)	(605,9)	15 999,9	(3,6)
12	Commerce et développement	138 422,2	374,4	(1 726,1)	–	2 038,2	686,5	139 108,7	0,5
13	Centre du commerce international	37 091,8	(483,2)	(28,9)	–	–	(512,1)	36 579,7	(1,4)
14	Environnement	37 097,3	209,3	(21,8)	–	5 353,0	5 540,5	42 637,8	14,9
15	Établissements humains	22 074,4	168,1	44,3	–	(341,5)	(129,1)	21 945,3	(0,6)

Chapitre du budget	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Modifications prévues			Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017	Écart (pourcentage)	
			Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres modifications				
16	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	37 232,3	57,0	243,3	328,5	3 178,5	3 807,3	41 039,6	10,2
17	ONU-Femmes	15 089,7	–	81,8	–	736,6	818,4	15 908,1	5,4
18	Développement économique et social en Afrique	153 449,1	(2 907,2)	1 582,9	–	(4 379,2)	(5 703,5)	147 745,6	(3,7)
19	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	95 411,4	1 206,8	(823,0)	–	1 500,8	1 884,6	97 296,0	2,0
20	Développement économique en Europe	65 938,5	239,8	(868,4)	–	4 433,2	3 804,6	69 743,1	5,8
21	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	106 931,0	1 517,1	664,6	–	1 397,3	3 579,0	110 510,0	3,3
22	Développement économique et social en Asie occidentale	70 088,3	89,2	1 273,3	–	2 375,9	3 738,4	73 826,7	5,3
23	Programme ordinaire de coopération technique	59 432,0	(349,4)	(82,6)	–	(304,3)	(736,3)	58 695,7	(1,2)
24	Droits de l'homme	212 034,3	109,7	(1 710,4)	6 543,5	(4 438,0)	504,8	212 539,1	0,2
25	Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	85 362,6	(1 079,5)	(90,2)	–	186,5	(983,2)	84 379,4	(1,2)
26	Réfugiés de Palestine	55 137,3	1 271,7	(908,6)	–	(164,6)	198,5	55 335,8	0,4
27	Aide humanitaire	36 946,1	(209,6)	(57,6)	–	588,8	321,6	37 267,7	0,9
28	Information	187 570,1	(127,0)	417,2	–	1 420,4	1 710,6	189 280,7	0,9
29A	Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	22 710,9	–	65,7	–	1 161,4	1 227,1	23 938,0	5,4
29B	Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	34 706,1	–	156,6	–	177,5	334,1	35 040,2	1,0
29C	Bureau de la gestion des ressources humaines	70 288,3	7,1	223,6	–	(23,4)	207,3	70 495,6	0,3

Chapitre du budget	Modifications prévues						Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017	Écart (pourcentage)
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres modifications				
29D Bureau des services centraux d'appui	166 996,3	–	307,9	63,6	7 004,7	7 376,2	174 372,5	4,4	
29E Bureau de l'informatique et des communications	97 771,0	38,2	252,8	–	1 157,6	1 448,6	99 219,6	1,5	
29F Administration (Genève)	139 377,9	(359,1)	(496,4)	–	7 255,2	6 399,7	145 777,6	4,6	
29G Administration (Vienne)	34 030,8	(63,8)	122,6	–	676,4	735,2	34 766,0	2,2	
29H Administration (Nairobi)	29 405,7	263,3	122,1	–	(76,2)	309,2	29 714,9	1,1	
30 Contrôle interne	40 148,4	(29,0)	134,0	–	441,0	546,0	40 694,4	1,4	
31 Activités administratives financées en commun	11 503,6	(27,3)	(33,1)	–	789,4	729,0	12 232,6	6,3	
32 Dépenses spéciales	153 244,8	(1 477,8)	(5 574,8)	–	2 761,1	(4 291,5)	148 953,3	(2,8)	
33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	109 309,0	(216,3)	62,4	–	–	(153,9)	109 155,1	(0,1)	
34 Sûreté et sécurité	238 283,4	(221,5)	669,0	–	12 638,3	13 085,8	251 369,2	5,5	
35 Compte pour le développement	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8	–	
36 Contributions du personnel	495 607,9	(842,6)	104,5	685,3	7 961,6	7 908,8	503 516,7	1,6	
Total (brut)	5 620 221,6	(2 174,1)	(4 521,4)	37 801,1	30 288,1	61 393,7	5 681 615,3	1,1	

Tableau 2
**Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation,
pour l'exercice biennal 2016-2017**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Modifications prévues			Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017	Écart (pourcentage)
				Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Taux d'occupation des postes et autres modifications				
Postes	2 441 731,8	4 767,6	586,6	–	58 474,4	63 828,6	2 505 560,4	2,6	
Autres dépenses de personnel	1 029 482,1	(2 452,5)	(5 639,6)	13 589,9	24 264,3	29 762,1	1 059 244,2	2,9	
Émoluments de non- fonctionnaires	20 758,6	(0,9)	24,1	–	(1 123,5)	(1 100,3)	19 658,3	(5,3)	
Consultants	32 215,6	(90,6)	29,4	510,4	(2 560,6)	(2 111,4)	30 104,2	(6,6)	
Experts	47 523,8	(3,9)	(2,3)	278,2	(6 791,3)	(6 519,3)	41 004,5	(13,7)	
Frais de voyage des représentants	50 249,9	–	99,6	339,5	(9 112,7)	(8 673,6)	41 576,3	(17,3)	
Frais de voyage du personnel	82 382,5	–	80,1	1 664,3	4 034,6	5 779,0	88 161,5	7,0	
Services contractuels	226 272,9	(209,1)	183,1	294,6	(37 378,9)	(37 110,3)	189 162,6	(16,4)	
Frais généraux de fonctionnement	534 482,8	(653,0)	140,7	6 185,8	10 319,2	15 992,7	550 475,5	3,0	
Frais de représentation	2 092,4	(3,8)	0,5	–	(562,6)	(565,9)	1 526,5	(27,0)	
Fournitures et accessoires	56 695,7	14,6	(30,7)	83,3	(12 580,1)	(12 512,9)	44 182,8	(22,1)	
Mobilier et matériel	80 024,8	(63,4)	(64,4)	275,8	5 568,0	5 716,0	85 740,8	7,1	
Aménagement des locaux	107 633,2	(193,9)	57,9	2,0	(70 023,6)	(70 157,6)	37 475,6	(65,2)	
Subventions et contributions	403 656,2	(2 442,6)	(90,9)	13 892,0	58 799,3	70 157,8	473 814,0	17,4	
Divers	505 019,3	(842,6)	104,5	685,3	8 961,6	8 908,8	513 928,1	1,8	
Total	5 620 221,6	(2 174,1)	(4 521,4)	37 801,1	30 288,1	61 393,7	5 681 615,3	1,1	

Tableau 3
**Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense
 et par facteur de variation, pour l'exercice biennal 2016-2017**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Modifications prévues				Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications		
1. Politique, direction et coordination d'ensemble							
Postes	67 540,3	(88,4)	166,8	–	2 230,8	2 309,2	69 849,5
Autres dépenses de personnel	4 893,3	(7,2)	13,5	381,4	406,5	794,2	5 687,5
Émoluments de non- fonctionnaires	5 348,9	4,1	23,5	–	(8,4)	19,2	5 368,1
Consultants	677,5	–	1,3	–	333,0	334,3	1 011,8
Experts	274,8	–	0,6	–	–	0,6	275,4
Frais de voyage des représentants	9 778,2	–	20,2	–	(1 681,0)	(1 660,8)	8 117,4
Frais de voyage du personnel	3 909,1	–	8,2	–	(22,3)	(14,1)	3 895,0
Services contractuels	7 965,0	0,4	16,9	8,4	(4 275,1)	(4 249,4)	3 715,6
Frais généraux de fonctionnement	1 414,5	(0,4)	4,1	0,9	4 467,4	4 472,0	5 886,5
Frais de représentation	524,6	(0,3)	1,0	–	(9,8)	(9,1)	515,5
Fournitures et accessoires	291,2	(0,3)	1,2	1,0	(112,2)	(110,3)	180,9
Mobilier et matériel	270,1	(0,2)	0,9	–	(28,6)	(27,9)	242,2
Subventions et contributions	14 485,4	–	0,8	–	(1 365,8)	(1 365,0)	13 120,4
Total partiel	117 372,9	(92,3)	259,0	391,7	(65,5)	492,9	117 865,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences							
Postes	493 109,1	985,1	(839,7)	–	4 696,7	4 842,1	497 951,2
Autres dépenses de personnel	54 069,5	(318,9)	72,1	–	(217,1)	(463,9)	53 605,6
Consultants	–	–	–	–	400,0	400,0	400,0
Frais de voyage des représentants	351,4	–	0,9	–	–	0,9	352,3
Frais de voyage du personnel	277,6	–	0,4	–	263,6	264,0	541,6
Services contractuels	30 122,1	(127,3)	41,1	–	(2 848,7)	(2 934,9)	27 187,2
Frais généraux de fonctionnement	2 912,9	(10,0)	8,0	–	1 543,3	1 541,3	4 454,2
Frais de représentation	7,9	–	–	–	1,0	1,0	8,9
Fournitures et accessoires	2 099,6	(8,0)	4,8	–	(1 726,7)	(1 729,9)	369,7
Mobilier et matériel	3 035,1	(7,9)	12,1	–	(913,4)	(909,2)	2 125,9
Subventions et contributions	45 116,3	(265,5)	100,6	–	3 416,4	3 251,5	48 367,8
Total partiel	631 101,5	247,5	(599,7)	–	4 615,1	4 262,9	635 364,4

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
3. Affaires politiques							
Postes	103 415,4	(76,7)	529,4	–	(1 081,3)	(628,6)	102 786,8
Autres dépenses de personnel	696 981,2	(0,6)	2,5	8 014,4	14 758,4	22 774,7	719 755,9
Consultants	9 072,1	(0,1)	0,1	381,8	(717,5)	(335,7)	8 736,4
Experts	26 645,3	–	0,6	202,7	(1 800,2)	(1 596,9)	25 048,4
Frais de voyage des représentants	1 999,5	–	3,8	–	(471,0)	(467,2)	1 532,3
Frais de voyage du personnel	45 648,6	–	4,6	1 158,8	(3 223,5)	(2 060,1)	43 588,5
Services contractuels	63 598,9	(2,2)	3,3	235,5	(265,3)	(28,7)	63 570,2
Frais généraux de fonctionnement	274 978,7	(0,6)	2,7	5 725,9	(22 496,1)	(16 768,1)	258 210,6
Frais de représentation	957,1	–	0,2	–	(451,8)	(451,6)	505,5
Fournitures et accessoires	30 963,1	(0,1)	–	79,8	(3 134,3)	(3 054,6)	27 908,5
Mobilier et matériel	44 430,3	(0,5)	0,4	116,9	(1 178,6)	(1 061,8)	43 368,5
Aménagement des locaux	29 682,4	–	–	2,0	(8 401,7)	(8 399,7)	21 282,7
Subventions et contributions	8 261,3	–	–	0,9	(2 302,5)	(2 301,6)	5 959,7
Divers	9 411,4	–	–	–	300,0	300,0	9 711,4
Total partiel	1 346 045,3	(80,8)	547,6	15 918,7	(30 465,4)	(14 079,9)	1 331 965,4
4. Désarmement							
Postes	17 914,0	(31,3)	27,8	–	445,5	442,0	18 356,0
Autres dépenses de personnel	541,0	(0,3)	1,7	–	253,8	255,2	796,2
Consultants	162,5	–	0,4	–	53,3	53,7	216,2
Experts	3 111,7	(5,9)	5,1	–	(1 393,6)	(1 394,4)	1 717,3
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	45,9	45,9	45,9
Frais de voyage du personnel	330,6	–	0,7	–	580,5	581,2	911,8
Services contractuels	275,4	–	0,6	–	(15,5)	(14,9)	260,5
Frais généraux de fonctionnement	487,5	–	0,5	–	205,9	206,4	693,9
Frais de représentation	5,8	–	–	–	–	–	5,8
Fournitures et accessoires	23,5	(0,1)	0,2	–	1,4	1,5	25,0
Mobilier et matériel	36,2	(0,3)	0,1	–	146,1	145,9	182,1
Subventions et contributions	1 980,7	(7,4)	2,5	–	(412,3)	(417,2)	1 563,5
Total partiel	24 868,9	(45,3)	39,6	–	(89,0)	(94,7)	24 774,2
5. Opérations de maintien de la paix							
Postes	72 019,1	479,0	(3,9)	–	1 651,6	2 126,7	74 145,8
Autres dépenses de personnel	18 195,2	17,0	(83,2)	–	(1 298,9)	(1 365,1)	16 830,1

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Consultants	–	–	–	–	61,2	61,2	61,2
Frais de voyage du personnel	1 304,4	–	6,1	–	417,0	423,1	1 727,5
Services contractuels	1 468,3	12,2	(1,9)	–	358,5	368,8	1 837,1
Frais généraux de fonctionnement	10 453,3	116,4	(33,5)	–	(317,8)	(234,9)	10 218,4
Frais de représentation	30,0	0,2	(0,1)	–	–	0,1	30,1
Fournitures et accessoires	2 855,3	55,9	(15,6)	–	(1 144,8)	(1 104,5)	1 750,8
Mobilier et matériel	2 757,8	–	(14,2)	–	1 614,3	1 600,1	4 357,9
Aménagement des locaux	565,0	22,4	(4,5)	–	(57,2)	(39,3)	525,7
Subventions et contributions	–	8,5	(1,7)	–	(5,0)	1,8	1,8
Total partiel	109 648,4	711,6	(152,5)	–	1 278,9	1 838,0	111 486,4
6. Utilisations pacifiques de l'espace							
Postes	5 828,6	15,6	42,9	–	290,7	349,2	6 177,8
Autres dépenses de personnel	81,9	0,1	0,1	–	(7,4)	(7,2)	74,7
Experts	71,8	(0,4)	0,1	–	–	(0,3)	71,5
Frais de voyage du personnel	177,7	–	0,4	–	21,2	21,6	199,3
Services contractuels	96,6	(0,5)	0,2	–	60,3	60,0	156,6
Frais de représentation	3,9	–	0,1	–	(2,0)	(1,9)	2,0
Fournitures et accessoires	8,7	–	–	–	(4,5)	(4,5)	4,2
Mobilier et matériel	16,0	–	0,1	–	6,6	6,7	22,7
Subventions et contributions	937,4	(3,4)	1,3	–	(82,3)	(84,4)	853,0
Total partiel	7 222,6	11,4	45,2	–	282,6	339,2	7 561,8
7. Cour internationale de Justice							
Postes	21 802,1	56,3	48,0	–	2 394,7	2 499,0	24 301,1
Autres dépenses de personnel	2 046,9	(8,5)	1,0	–	(47,0)	(54,5)	1 992,4
Émoluments des non-fonctionnaires	14 117,2	(5,0)	0,6	–	(1 072,9)	(1 077,3)	13 039,9
Consultants	485,6	(3,8)	0,3	–	(0,9)	(4,4)	481,2
Frais de voyage du personnel	90,8	–	0,1	–	3,3	3,4	94,2
Services contractuels	2 592,5	(15,6)	1,4	–	(80,3)	(94,5)	2 498,0
Frais généraux de fonctionnement	3 771,1	(23,1)	–	–	(61,7)	(84,8)	3 686,3
Frais de représentation	26,0	(0,1)	–	–	4,1	4,0	30,0
Fournitures et accessoires	586,9	(4,0)	0,2	–	3,8	–	586,9
Mobilier et matériel	295,6	(0,6)	(0,1)	–	143,1	142,4	438,0
Total partiel	45 814,7	(4,4)	51,5	–	1 286,2	1 333,3	47 148,0

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
8. Affaires juridiques							
Postes	40 401,7	(32,0)	217,2	–	1 303,0	1 488,2	41 889,9
Autres dépenses de personnel	590,3	–	1,2	54,0	(68,8)	(13,6)	576,7
Émoluments des non-fonctionnaires	0,1	–	–	–	(0,1)	(0,1)	–
Consultants	607,9	(0,2)	0,2	6,2	(199,0)	(192,8)	415,1
Experts	153,9	(0,9)	0,3	–	(23,5)	(24,1)	129,8
Frais de voyage des représentants	2 890,8	–	5,8	–	(1,3)	4,5	2 895,3
Frais de voyage du personnel	1 135,7	–	1,9	9,6	44,2	55,7	1 191,4
Services contractuels	1 875,9	(1,0)	3,4	–	137,2	139,6	2 015,5
Frais généraux de fonctionnement	545,4	(0,1)	0,8	–	49,2	49,9	595,3
Frais de représentation	3,4	–	–	–	(3,4)	(3,4)	–
Fournitures et accessoires	199,5	(0,6)	0,5	–	(95,9)	(96,0)	103,5
Mobilier et matériel	168,7	(0,1)	0,4	–	41,0	41,3	210,0
Aménagement des locaux	–	–	–	–	7,8	7,8	7,8
Subventions et contributions	12 966,3	–	3,6	13 800,0	(116,1)	13 687,5	26 653,8
Total partiel	61 539,6	(34,9)	235,3	13 869,8	1 074,3	15 144,5	76 684,1
9. Affaires économiques et sociales							
Postes	140 640,9	–	727,4	–	(727,4)	–	140 640,9
Autres dépenses de personnel	4 404,0	–	9,6	–	(186,5)	(176,9)	4 227,1
Consultants	2 218,1	–	5,0	–	(43,9)	(38,9)	2 179,2
Experts	3 598,1	–	7,4	–	(506,5)	(499,1)	3 099,0
Frais de voyage des représentants	3 577,2	–	7,2	–	(1 304,9)	(1 297,7)	2 279,5
Frais de voyage du personnel	1 926,7	–	4,3	–	200,3	204,6	2 131,3
Services contractuels	3 116,5	–	6,4	–	287,6	294,0	3 410,5
Frais généraux de fonctionnement	1 161,1	–	1,9	–	137,7	139,6	1 300,7
Frais de représentation	23,6	–	–	–	–	–	23,6
Fournitures et accessoires	259,1	–	0,7	–	(180,0)	(179,3)	79,8
Mobilier et matériel	692,6	–	1,7	–	(63,4)	(61,7)	630,9
Subventions et contributions	529,7	–	–	–	–	–	529,7
Total partiel	162 147,6	–	771,6	–	(2 387,0)	(1 615,4)	160 532,2
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement							
Postes	9 238,5	–	56,4	–	(7,3)	49,1	9 287,6
Autres dépenses de personnel	728,8	–	1,6	–	(240,7)	(239,1)	489,7

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Modifications prévues				Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications		
Consultants	115,6	–	0,5	–	(31,1)	(30,6)	85,0
Experts	96,0	–	0,2	–	71,9	72,1	168,1
Frais de voyage du personnel	204,2	–	0,4	–	76,0	76,4	280,6
Services contractuels	233,6	–	0,5	–	85,3	85,8	319,4
Frais généraux de fonctionnement	75,0	–	0,2	–	(2,2)	(2,0)	73,0
Frais de représentation	2,4	–	–	–	–	–	2,4
Fournitures et accessoires	19,8	–	0,1	–	(13,7)	(13,6)	6,2
Mobilier et matériel	49,1	–	0,1	–	(11,6)	(11,5)	37,6
Total partiel	10 763,0	–	60,0	–	(73,4)	(13,4)	10 749,6
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique							
Postes	13 555,6	(39,3)	113,0	–	(540,0)	(466,3)	13 089,3
Autres dépenses de personnel	409,5	(4,7)	(1,4)	–	(225,6)	(231,7)	177,8
Consultants	400,3	(1,3)	0,1	–	(73,8)	(75,0)	325,3
Experts	853,8	–	(0,2)	–	(224,1)	(224,3)	629,5
Frais de voyage du personnel	604,3	–	1,3	–	184,6	185,9	790,2
Services contractuels	585,1	–	1,0	–	269,9	270,9	856,0
Frais généraux de fonctionnement	117,1	–	0,2	–	(45,0)	(44,8)	72,3
Frais de représentation	2,7	–	–	–	–	–	2,7
Fournitures et accessoires	32,4	–	–	–	(25,1)	(25,1)	7,3
Mobilier et matériel	45,0	–	0,3	–	4,2	4,5	49,5
Total partiel	16 605,8	(45,3)	114,3	–	(674,9)	(605,9)	15 999,9
12. Commerce et développement							
Postes	125 630,6	520,0	(1 720,3)	–	2 634,9	1 434,6	127 065,2
Autres dépenses de personnel	1 345,1	(21,1)	(1,3)	–	(6,6)	(29,0)	1 316,1
Consultants	1 069,0	(13,9)	(1,1)	–	(69,4)	(84,4)	984,6
Experts	782,7	(9,2)	(0,6)	–	(18,5)	(28,3)	754,4
Frais de voyage des représentants	443,2	–	1,0	–	(71,2)	(70,2)	373,0
Frais de voyage du personnel	1 186,6	–	2,4	–	39,9	42,3	1 228,9
Services contractuels	1 815,0	(2,7)	(0,1)	–	581,8	579,0	2 394,0
Frais généraux de fonctionnement	3 396,3	(30,4)	(1,9)	–	76,7	44,4	3 440,7
Frais de représentation	50,7	(0,5)	–	–	–	(0,5)	50,2
Fournitures et accessoires	1 689,9	(22,8)	(1,4)	–	(1 137,0)	(1 161,2)	528,7
Mobilier et matériel	1 013,1	(14,1)	(0,8)	–	(156,5)	(171,4)	841,7

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	104,8	104,8	104,8
Subventions et contributions	–	(30,9)	(2,0)	–	59,3	26,4	26,4
Total partiel	138 422,2	374,4	(1 726,1)	–	2 038,2	686,5	139 108,7
13. Centre du commerce international							
Subventions et contributions	37 091,8	(483,2)	(28,9)	–	–	(512,1)	36 579,7
Total partiel	37 091,8	(483,2)	(28,9)	–	–	(512,1)	36 579,7
14. Environnement							
Postes	33 171,7	183,3	(73,3)	–	5 443,8	5 553,8	38 725,5
Autres dépenses de personnel	102,6	0,3	1,2	–	(17,1)	(15,6)	87,0
Consultants	1 760,8	15,6	31,7	–	(596,1)	(548,8)	1 212,0
Frais de voyage des représentants	160,9	–	0,3	–	(71,8)	(71,5)	89,4
Frais de voyage du personnel	537,2	–	1,3	–	(1,0)	0,3	537,5
Services contractuels	765,6	5,9	11,4	–	(199,5)	(182,2)	583,4
Frais généraux de fonctionnement	390,8	1,8	1,9	–	364,3	368,0	758,8
Frais de représentation	20,0	0,1	0,3	–	(9,3)	(8,9)	11,1
Fournitures et accessoires	89,2	1,1	1,6	–	(77,9)	(75,2)	14,0
Mobilier et matériel	98,5	1,2	1,8	–	(54,4)	(51,4)	47,1
Aménagement des locaux	–	–	–	–	1,9	1,9	1,9
Subventions et contributions	–	–	–	–	570,1	570,1	570,1
Total partiel	37 097,3	209,3	(21,8)	–	5 353,0	5 540,5	42 637,8
15. Établissements humains							
Postes	17 942,9	153,7	(6,8)	–	(345,9)	(199,0)	17 743,9
Autres dépenses de personnel	832,1	0,7	12,1	–	44,1	56,9	889,0
Consultants	501,5	2,1	4,9	–	0,7	7,7	509,2
Experts	867,5	–	10,9	–	(49,4)	(38,5)	829,0
Frais de voyage du personnel	468,9	–	0,9	–	74,9	75,8	544,7
Services contractuels	527,1	4,5	8,7	–	67,3	80,5	607,6
Frais généraux de fonctionnement	775,1	5,5	10,9	–	(180,3)	(163,9)	611,2
Frais de représentation	14,4	0,1	0,3	–	(3,8)	(3,4)	11,0
Fournitures et accessoires	72,7	0,6	1,1	–	(8,5)	(6,8)	65,9
Mobilier et matériel	72,2	0,9	1,3	–	59,4	61,6	133,8
Total partiel	22 074,4	168,1	44,3	–	(341,5)	(129,1)	21 945,3
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale							
Postes	31 219,5	80,7	229,5	–	3 168,6	3 478,8	34 698,3

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Autres dépenses de personnel	503,4	(2,9)	1,1	163,6	(51,1)	110,7	614,1
Consultants	502,1	(3,7)	1,6	33,8	(52,8)	(21,1)	481,0
Experts	923,9	(5,9)	2,1	75,5	(348,3)	(276,6)	647,3
Frais de voyage des représentants	1 405,1	–	2,7	–	133,6	136,3	1 541,4
Frais de voyage du personnel	759,4	–	1,6	25,5	113,0	140,1	899,5
Services contractuels	1 218,4	(5,2)	2,3	30,1	215,7	242,9	1 461,3
Frais généraux de fonctionnement	182,9	(3,0)	1,2	–	(22,9)	(24,7)	158,2
Frais de représentation	5,4	–	–	–	–	–	5,4
Fournitures et accessoires	131,9	(0,8)	0,4	–	5,6	5,2	137,1
Mobilier et matériel	323,5	(2,0)	0,6	–	34,8	33,4	356,9
Subventions et contributions	56,8	(0,2)	0,2	–	(17,7)	(17,7)	39,1
Total partiel	37 232,3	57,0	243,3	328,5	3 178,5	3 807,3	41 039,6
17. ONU–Femmes							
Postes	13 878,3	–	79,4	–	739,0	818,4	14 696,7
Autres dépenses de personnel	40,0	–	–	–	18,2	18,2	58,2
Consultants	113,2	–	0,3	–	59,9	60,2	173,4
Experts	282,2	–	0,6	–	(49,3)	(48,7)	233,5
Frais de voyage des représentants	255,2	–	0,5	–	(85,8)	(85,3)	169,9
Frais de voyage du personnel	78,5	–	0,2	–	17,0	17,2	95,7
Services contractuels	265,9	–	0,4	–	40,2	40,6	306,5
Frais généraux de fonctionnement	165,1	–	0,4	–	(2,6)	(2,2)	162,9
Frais de représentation	2,5	–	–	–	–	–	2,5
Fournitures et accessoires	8,8	–	–	–	–	–	8,8
Total partiel	15 089,7	–	81,8	–	736,6	818,4	15 908,1
18. Développement économique et social en Afrique							
Postes	95 964,8	(2 241,3)	2 061,5	–	(1 621,9)	(1 801,7)	94 163,1
Autres dépenses de personnel	6 486,5	(194,6)	(76,8)	–	(1 542,7)	(1 814,1)	4 672,4
Consultants	2 197,1	(69,1)	(27,1)	–	–	(96,2)	2 100,9
Experts	6 203,1	–	(44,8)	–	(1 846,6)	(1 891,4)	4 311,7
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	460,0	460,0	460,0
Frais de voyage du personnel	2 970,2	–	6,3	–	627,6	633,9	3 604,1
Services contractuels	10 780,8	–	(72,5)	–	(301,2)	(373,7)	10 407,1
Frais généraux de fonctionnement	13 959,4	(390,1)	(167,8)	–	(1 452,4)	(2 010,3)	11 949,1

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Modifications prévues				Autres modifications	Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
Frais de représentation	112,1	(3,1)	(1,2)	–	(5,8)	(10,1)	102,0	
Fournitures et accessoires	4 432,1	–	(35,0)	–	(1 430,0)	(1 465,0)	2 967,1	
Mobilier et matériel	7 022,7	–	(55,8)	–	(775,2)	(831,0)	6 191,7	
Subventions et contributions	3 320,3	(9,0)	(3,9)	–	3 509,0	3 496,1	6 816,4	
Total partiel	153 449,1	(2 907,2)	1 582,9	–	(4 379,2)	(5 703,5)	147 745,6	
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique								
Postes	82 534,9	1 053,7	(783,5)	–	1 642,2	1 912,4	84 447,3	
Autres dépenses de personnel	1 805,3	31,9	(8,7)	–	(46,7)	(23,5)	1 781,8	
Consultants	441,2	7,1	(2,0)	–	509,8	514,9	956,1	
Experts	970,3	15,9	(3,9)	–	(163,5)	(151,5)	818,8	
Frais de voyage du personnel	1 351,4	–	2,3	–	(28,0)	(25,7)	1 325,7	
Services contractuels	1 524,4	14,2	(3,9)	–	268,4	278,7	1 803,1	
Frais généraux de fonctionnement	4 870,8	59,0	(16,7)	–	(903,4)	(861,1)	4 009,7	
Frais de représentation	32,5	0,5	(0,2)	–	–	0,3	32,8	
Fournitures et accessoires	684,5	9,1	(2,1)	–	(451,0)	(444,0)	240,5	
Mobilier et matériel	1 195,9	15,4	(4,3)	–	648,2	659,3	1 855,2	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	25,0	25,0	25,0	
Subventions et contributions	0,2	–	–	–	(0,2)	(0,2)	–	
Total partiel	95 411,4	1 206,8	(823,0)	–	1 500,8	1 884,6	97 296,0	
20. Développement économique en Europe								
Postes	62 157,3	279,2	(867,2)	–	4 582,3	3 994,3	66 151,6	
Autres dépenses de personnel	218,9	(3,0)	(0,3)	–	3,3	–	218,9	
Consultants	337,7	(3,9)	(0,3)	–	19,5	15,3	353,0	
Experts	90,8	(0,9)	–	–	(14,4)	(15,3)	75,5	
Frais de voyage du personnel	855,0	–	1,2	–	(1,2)	–	855,0	
Services contractuels	442,4	(5,6)	(0,5)	–	(170,8)	(176,9)	265,5	
Frais généraux de fonctionnement	169,2	(0,7)	–	–	(15,2)	(15,9)	153,3	
Frais de représentation	24,2	(0,4)	–	–	(6,0)	(6,4)	17,8	
Fournitures et accessoires	135,6	(1,8)	(0,1)	–	(40,0)	(41,9)	93,7	
Mobilier et matériel	410,5	(4,8)	(0,3)	–	72,5	67,4	477,9	
Subventions et contributions	1 096,9	(18,3)	(0,9)	–	3,2	(16,0)	1 080,9	
Total partiel	65 938,5	239,8	(868,4)	–	4 433,2	3 804,6	69 743,1	
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes								
Postes	87 409,9	1 409,9	869,9	–	1 457,0	3 736,8	91 146,7	
Autres dépenses de personnel	2 093,0	2,6	(38,3)	–	(192,8)	(228,5)	1 864,5	

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Modifications prévues				Autres modifications	Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et dépenses extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
Consultants	934,6	–	(12,6)	–	137,4	124,8	1 059,4	
Experts	970,1	–	(13,6)	–	(143,1)	(156,7)	813,4	
Frais de voyage du personnel	2 015,1	–	4,3	–	(10,9)	(6,6)	2 008,5	
Services contractuels	3 188,5	–	(34,7)	–	756,9	722,2	3 910,7	
Frais généraux de fonctionnement	7 401,4	90,0	(68,0)	–	(202,4)	(180,4)	7 221,0	
Frais de représentation	28,6	0,4	(0,6)	–	(28,4)	(28,6)	–	
Fournitures et accessoires	1 114,9	14,2	(13,3)	–	(344,7)	(343,8)	771,1	
Mobilier et matériel	1 774,9	–	(28,5)	–	(31,7)	(60,2)	1 714,7	
Total partiel	106 931,0	1 517,1	664,6	–	1 397,3	3 579,0	110 510,0	
22. Développement économique et social en Asie occidentale								
Postes	58 426,8	72,9	1 111,5	–	2 554,8	3 739,2	62 166,0	
Autres dépenses de personnel	1 363,0	1,8	20,0	–	(20,6)	1,2	1 364,2	
Consultants	1 227,4	2,8	24,3	–	(162,0)	(134,9)	1 092,5	
Experts	1 627,8	3,4	32,9	–	(282,2)	(245,9)	1 381,9	
Frais de voyage du personnel	780,4	–	1,7	–	137,2	138,9	919,3	
Services contractuels	2 132,6	1,9	19,6	–	(70,3)	(48,8)	2 083,8	
Frais généraux de fonctionnement	3 205,1	4,5	44,2	–	39,4	88,1	3 293,2	
Frais de représentation	29,3	–	0,3	–	(5,9)	(5,6)	23,7	
Fournitures et accessoires	744,0	1,2	11,7	–	(450,8)	(437,9)	306,1	
Mobilier et matériel	551,9	0,7	7,1	–	603,8	611,6	1 163,5	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	32,5	32,5	32,5	
Total partiel	70 088,3	89,2	1 273,3	–	2 375,9	3 738,4	73 826,7	
23. Programme ordinaire de coopération technique								
Subventions et contributions	59 432,0	(349,4)	(82,6)	–	(304,3)	(736,3)	58 695,7	
Total partiel	59 432,0	(349,4)	(82,6)	–	(304,3)	(736,3)	58 695,7	
24. Droits de l'homme								
Postes	130 263,1	532,7	(1 726,4)	–	6 165,4	4 971,7	135 234,8	
Autres dépenses de personnel	29 642,8	(280,3)	(37,2)	4 976,5	(2 790,1)	1 868,9	31 511,7	
Consultants	1 695,5	(21,3)	(1,3)	88,6	(174,7)	(108,7)	1 586,8	
Frais de voyage des représentants	28 765,0	–	56,0	339,5	(6 004,0)	(5 608,5)	23 156,5	
Frais de voyage du personnel	7 824,2	–	13,5	470,4	(1 488,2)	(1 004,3)	6 819,9	
Services contractuels	2 154,4	(17,1)	(1,2)	20,6	622,1	624,4	2 778,8	
Frais généraux de fonctionnement	6 091,2	(44,3)	(12,4)	395,4	(1 170,4)	(831,7)	5 259,5	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et dépenses extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Frais de représentation	15,5	(0,3)	–	–	(1,9)	(2,2)	13,3
Fournitures et accessoires	627,7	(4,1)	(1,3)	2,5	(113,0)	(115,9)	511,8
Mobilier et matériel	730,3	(8,6)	(0,8)	158,9	193,6	343,1	1 073,4
Subventions et contributions	4 224,6	(47,0)	0,7	91,1	323,2	368,0	4 592,6
Total partiel	212 034,3	109,7	(1 710,4)	6 543,5	(4 438,0)	504,8	212 539,1
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance							
Postes	1 262,6	(15,7)	(23,8)	–	186,5	147,0	1 409,6
Subventions et contributions	84 100,0	(1 063,8)	(66,4)	–	–	(1 130,2)	82 969,8
Total partiel	85 362,6	(1 079,5)	(90,2)	–	186,5	(983,2)	84 379,4
26. Réfugiés de Palestine							
Postes	55 084,6	1 270,7	(908,4)	–	(111,1)	251,2	55 335,8
Autres dépenses de personnel	52,7	1,0	(0,2)	–	(53,5)	(52,7)	–
Total partiel	55 137,3	1 271,7	(908,6)	–	(164,6)	198,5	55 335,8
27. Aide humanitaire							
Postes	23 797,6	(111,7)	(61,7)	–	823,8	650,4	24 448,0
Autres dépenses de personnel	5 416,4	(72,4)	(0,1)	–	201,5	129,0	5 545,4
Consultants	59,8	(1,1)	–	–	4,0	2,9	62,7
Frais de voyage du personnel	1 411,8	–	2,4	–	(125,2)	(122,8)	1 289,0
Services contractuels	375,0	(0,7)	0,8	–	18,0	18,1	393,1
Frais généraux de fonctionnement	1 459,5	(14,1)	0,6	–	(16,9)	(30,4)	1 429,1
Frais de représentation	22,0	(0,3)	0,2	–	(6,5)	(6,6)	15,4
Fournitures et accessoires	190,9	(1,6)	0,1	–	(84,2)	(85,7)	105,2
Mobilier et matériel	181,6	(1,6)	0,3	–	97,5	96,2	277,8
Aménagement des locaux	–	–	–	–	2,5	2,5	2,5
Subventions et contributions	4 031,5	(6,1)	(0,2)	–	(325,7)	(332,0)	3 699,5
Total partiel	36 946,1	(209,6)	(57,6)	–	588,8	321,6	37 267,7
28. Information							
Postes	151 510,2	(108,9)	341,9	–	2 866,7	3 099,7	154 609,9
Autres dépenses de personnel	4 182,9	(8,1)	9,8	–	737,4	739,1	4 922,0
Frais de voyage des représentants	623,4	–	1,2	–	(61,2)	(60,0)	563,4
Frais de voyage du personnel	1 115,8	–	2,8	–	645,2	648,0	1 763,8
Services contractuels	17 217,7	(4,2)	35,0	–	(3 156,8)	(3 126,0)	14 091,7
Frais généraux de fonctionnement	9 218,1	(2,7)	19,0	–	(45,5)	(29,2)	9 188,9
Frais de représentation	134,6	–	0,2	–	(24,2)	(24,0)	110,6

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Fournitures et accessoires	1 475,2	(0,8)	3,4	–	(200,1)	(197,5)	1 277,7
Mobilier et matériel	1 394,6	(2,1)	2,6	–	539,5	540,0	1 934,6
Subventions et contributions	697,6	(0,2)	1,3	–	119,4	120,5	818,1
Total partiel	187 570,1	(127,0)	417,2	–	1 420,4	1 710,6	189 280,7
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion							
Postes	13 516,8	–	63,9	–	278,1	342,0	13 858,8
Autres dépenses de personnel	260,6	–	0,6	–	593,3	593,9	854,5
Consultants	46,1	–	0,1	–	36,1	36,2	82,3
Frais de voyage du personnel	54,7	–	–	–	(1,2)	(1,2)	53,5
Services contractuels	306,2	–	0,6	–	255,1	255,7	561,9
Frais généraux de fonctionnement	90,5	–	0,4	–	–	0,4	90,9
Frais de représentation	0,8	–	–	–	–	–	0,8
Fournitures et accessoires	34,8	–	–	–	–	–	34,8
Mobilier et matériel	46,6	–	0,1	–	–	0,1	46,7
Subventions et contributions	8 353,8	–	–	–	–	–	8 353,8
Total partiel	22 710,9	–	65,7	–	1 161,4	1 227,1	23 938,0
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité							
Postes	32 191,4	–	151,4	–	322,5	473,9	32 665,3
Autres dépenses de personnel	810,9	–	1,5	–	3,0	4,5	815,4
Consultants	–	–	–	–	29,3	29,3	29,3
Frais de voyage du personnel	183,7	–	0,2	–	3,9	4,1	187,8
Services contractuels	994,0	–	2,3	–	(72,4)	(70,1)	923,9
Frais généraux de fonctionnement	279,4	–	0,6	–	12,0	12,6	292,0
Fournitures et accessoires	121,2	–	0,3	–	(82,2)	(81,9)	39,3
Mobilier et matériel	125,5	–	0,3	–	(38,6)	(38,3)	87,2
Total partiel	34 706,1	–	156,6	–	177,5	334,1	35 040,2
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines							
Postes	38 787,2	7,1	159,2	–	2 021,2	2 187,5	40 974,7
Autres dépenses de personnel	6 925,8	–	5,8	–	3 624,1	3 629,9	10 555,7
Consultants	114,2	–	0,3	–	1 381,0	1 381,3	1 495,5
Frais de voyage du personnel	652,9	–	1,3	–	2 760,1	2 761,4	3 414,3
Services contractuels	21 940,0	–	53,0	–	(11 450,7)	(11 397,7)	10 542,3
Frais généraux de fonctionnement	669,4	–	1,6	–	1 092,6	1 094,2	1 763,6

Chapitre du budget/objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Modifications prévues				Autres modifications	Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
		Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs				
Fournitures et accessoires	539,8	–	1,1	–	(244,3)	(243,2)	296,6	
Mobilier et matériel	290,3	–	0,6	–	447,5	448,1	738,4	
Subventions et contributions	368,7	–	0,7	–	345,1	345,8	714,5	
Total partiel	70 288,3	7,1	223,6	–	(23,4)	207,3	70 495,6	
29D. Bureau des services centraux d'appui								
Postes	56 605,9	–	93,1	–	(1 227,9)	(1 134,8)	55 471,1	
Autres dépenses de personnel	3 013,3	–	5,3	–	2 285,8	2 291,1	5 304,4	
Consultants	315,4	–	0,7	–	232,1	232,8	548,2	
Frais de voyage du personnel	107,5	–	0,2	–	16,5	16,7	124,2	
Services contractuels	4 391,6	–	10,3	–	(1 632,2)	(1 621,9)	2 769,7	
Frais généraux de fonctionnement	99 663,5	–	191,6	63,6	2 536,7	2 791,9	102 455,4	
Frais de représentation	5,3	–	–	–	(5,3)	(5,3)	–	
Fournitures et accessoires	1 543,7	–	3,4	–	(184,3)	(180,9)	1 362,8	
Mobilier et matériel	1 350,1	–	3,3	–	(254,1)	(250,8)	1 099,3	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	5 237,4	5 237,4	5 237,4	
Total partiel	166 996,3	–	307,9	63,6	7 004,7	7 376,2	174 372,5	
29E. Bureau de l'informatique et des communications								
Postes	42 975,1	38,2	141,2	–	153,0	332,4	43 307,5	
Autres dépenses de personnel	5 004,0	–	10,6	–	871,1	881,7	5 885,7	
Consultants	–	–	–	–	1 821,4	1 821,4	1 821,4	
Frais de voyage du personnel	387,0	–	0,8	–	–	0,8	387,8	
Services contractuels	21 054,0	–	42,6	–	(3 580,1)	(3 537,5)	17 516,5	
Frais généraux de fonctionnement	23 375,1	–	47,3	–	387,6	434,9	23 810,0	
Fournitures et accessoires	677,1	–	1,3	–	(579,4)	(578,1)	99,0	
Mobilier et matériel	4 298,7	–	9,0	–	(27,3)	(18,3)	4 280,4	
Aménagement des locaux	–	–	–	–	49,9	49,9	49,9	
Subventions et contributions	–	–	–	–	2 061,4	2 061,4	2 061,4	
Total partiel	97 771,0	38,2	252,8	–	1 157,6	1 448,6	99 219,6	
29F. Administration (Genève)								
Postes	83 296,5	352,8	(451,4)	–	7 254,7	7 156,1	90 452,6	
Autres dépenses de personnel	8 828,9	(70,9)	(4,5)	–	191,0	115,6	8 944,5	
Frais de voyage du personnel	116,3	–	0,2	–	2,0	2,2	118,5	
Services contractuels	3 613,2	(83,0)	(5,2)	–	253,3	165,1	3 778,3	
Frais généraux de fonctionnement	35 093,0	(455,2)	(28,7)	–	(611,2)	(1 095,1)	33 997,9	

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications	Total	
Frais de représentation	3,5	(0,1)	–	–	–	(0,1)	3,4
Fournitures et accessoires	1 716,2	(23,8)	(1,7)	–	88,9	63,4	1 779,6
Mobilier et matériel	2 946,0	(30,2)	(2,1)	–	66,4	34,1	2 980,1
Subventions et contributions	3 764,3	(48,7)	(3,0)	–	10,1	(41,6)	3 722,7
Total partiel	139 377,9	(359,1)	(496,4)	–	7 255,2	6 399,7	145 777,6
29G. Administration (Vienne)							
Postes	16 696,4	42,7	82,3	–	1 691,7	1 816,7	18 513,1
Autres dépenses de personnel	1 291,7	(8,6)	3,1	–	(20,1)	(25,6)	1 266,1
Consultants	–	–	–	–	5,5	5,5	5,5
Frais de voyage du personnel	64,8	–	0,3	–	(0,9)	(0,6)	64,2
Services contractuels	913,4	(3,0)	0,8	–	444,6	442,4	1 355,8
Frais généraux de fonctionnement	2 312,5	(15,9)	6,1	–	(388,1)	(397,9)	1 914,6
Frais de représentation	1,2	–	–	–	(1,2)	(1,2)	–
Fournitures et accessoires	402,9	(3,2)	1,3	–	(181,8)	(183,7)	219,2
Mobilier et matériel	1 278,0	(6,4)	2,5	–	(32,7)	(36,6)	1 241,4
Subventions et contributions	11 069,9	(69,4)	26,2	–	(840,6)	(883,8)	10 186,1
Total partiel	34 030,8	(63,8)	122,6	–	676,4	735,2	34 766,0
29H. Administration (Nairobi)							
Postes	20 390,8	187,8	(28,4)	–	149,8	309,2	20 700,0
Autres dépenses de personnel	673,9	0,6	11,3	–	(11,9)	–	673,9
Consultants	5,5	0,1	0,1	–	(5,7)	(5,5)	–
Frais de voyage du personnel	21,8	–	–	–	–	–	21,8
Services contractuels	1 337,4	12,2	23,1	–	(294,8)	(259,5)	1 077,9
Frais généraux de fonctionnement	6 655,8	59,9	110,9	–	(17,9)	152,9	6 808,7
Fournitures et accessoires	178,0	1,8	3,5	–	(48,2)	(42,9)	135,1
Mobilier et matériel	142,5	0,9	1,6	–	152,5	155,0	297,5
Total partiel	29 405,7	263,3	122,1	–	(76,2)	309,2	29 714,9
30. Contrôle interne							
Postes	34 145,1	(27,9)	119,6	–	774,4	866,1	35 011,2
Autres dépenses de personnel	2 207,6	(0,5)	4,8	–	(89,8)	(85,5)	2 122,1
Consultants	703,0	0,1	1,5	–	(9,5)	(7,9)	695,1
Frais de voyage du personnel	1 439,1	–	3,1	–	(36,1)	(33,0)	1 406,1
Services contractuels	902,1	(0,8)	2,2	–	(167,9)	(166,5)	735,6
Frais généraux de fonctionnement	474,8	0,2	1,7	–	63,0	64,9	539,7

Chapitre du budget/objet de dépense	Modifications prévues						Total	Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017
	Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017	Taux de change	Inflation	Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs	Autres modifications			
Frais de représentation	2,4	–	–	–	(2,4)	(2,4)	–	
Fournitures et accessoires	140,2	–	0,6	–	(107,3)	(106,7)	33,5	
Mobilier et matériel	134,1	(0,1)	0,5	–	16,6	17,0	151,1	
Total partiel	40 148,4	(29,0)	134,0	–	441,0	546,0	40 694,4	
31. Activités administratives financées en commun								
Subventions et contributions	11 503,6	(27,3)	(33,1)	–	789,4	729,0	12 232,6	
Total partiel	11 503,6	(27,3)	(33,1)	–	789,4	729,0	12 232,6	
32. Dépenses spéciales								
Autres dépenses de personnel	143 338,7	(1 477,8)	(5 574,8)	–	2 719,8	(4 332,8)	139 005,9	
Émoluments des non-fonctionnaires	1 292,4	–	–	–	(42,1)	(42,1)	1 250,3	
Consultants	–	–	–	–	54,0	54,0	54,0	
Services contractuels	270,2	–	–	–	(15,4)	(15,4)	254,8	
Frais généraux de fonctionnement	8 343,5	–	–	–	(655,2)	(655,2)	7 688,3	
Divers	–	–	–	–	700,0	700,0	700,0	
Total partiel	153 244,8	(1 477,8)	(5 574,8)	–	2 761,1	(4 291,5)	148 953,3	
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien								
Autres dépenses de personnel	8 218,1	–	–	–	(7 917,8)	(7 917,8)	300,3	
Consultants	6 331,2	–	–	–	(5 801,4)	(5 801,4)	529,8	
Frais de voyage du personnel	107,3	–	–	–	(76,0)	(76,0)	31,3	
Services contractuels	12 337,5	–	–	–	(11 337,7)	(11 337,7)	999,8	
Frais généraux de fonctionnement	4 686,7	–	–	–	28 167,9	28 167,9	32 854,6	
Fournitures et accessoires	145,7	–	–	–	45,5	45,5	191,2	
Mobilier et matériel	96,7	–	–	–	4 844,7	4 844,7	4 941,4	
Aménagement des locaux	77 385,8	(216,3)	62,4	–	(67 033,0)	(67 186,9)	10 198,9	
Subventions et contributions	–	–	–	–	59 107,8	59 107,8	59 107,8	
Total partiel	109 309,0	(216,3)	62,4	–	–	(153,9)	109 155,1	
34. Sûreté et sécurité								
Postes	147 406,5	(180,6)	648,1	–	6 213,8	6 681,3	154 087,8	
Autres dépenses de personnel	11 882,3	(28,1)	(3,3)	–	12 605,8	12 574,4	24 456,7	
Consultants	120,7	–	0,4	–	239,0	239,4	360,1	
Frais de voyage du personnel	2 283,2	–	4,7	–	2 821,1	2 825,8	5 109,0	
Services contractuels	3 875,6	8,5	15,2	–	(2 166,4)	(2 142,7)	1 732,9	

<i>Chapitre du budget/objet de dépense</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts pour 2016-2017</i>	<i>Modifications prévues</i>				<i>Total</i>	<i>Montant définitif des crédits demandés pour 2016-2017</i>
		<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs</i>	<i>Autres modifications</i>		
Frais généraux de fonctionnement	5 637,1	0,3	12,9	–	(217,3)	(204,1)	5 433,0
Fournitures et accessoires	2 459,6	2,7	2,3	–	(523,4)	(518,4)	1 941,2
Mobilier et matériel	2 750,1	(3,0)	(5,2)	–	(598,2)	(606,4)	2 143,7
Aménagement des locaux	–	–	–	–	6,5	6,5	6,5
Subventions et contributions	61 868,3	(21,3)	(6,1)	–	(5 742,6)	(5 770,0)	56 098,3
Total partiel	238 283,4	(221,5)	669,0	–	12 638,3	13 085,8	251 369,2
35. Compte pour le développement							
Subventions et contributions	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8
Total partiel	28 398,8	–	–	–	–	–	28 398,8
36. Contributions du personnel							
Divers	495 607,9	(842,6)	104,5	685,3	7 961,6	7 908,8	503 516,7
Total partiel	495 607,9	(842,6)	104,5	685,3	7 961,6	7 908,8	503 516,7
Total	5 620 221,6	(2 174,1)	(4 521,4)	37 801,1	30 288,1	61 393,7	5 681 615,3

Tableau 4
Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation par lieu d'affectation pour l'exercice biennal 2016-2017

<i>Lieu d'affectation/bureau (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>				<i>Taux d'inflation applicable aux objets de dépense autres que les postes</i>			
	<i>Crédits révisés</i>		<i>Présent rapport</i>		<i>Crédits révisés</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2016^a</i>	<i>2017^b</i>	<i>2016^c</i>	<i>2017^d</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Vienne (euro)	0,906	0,881	0,905	0,893	0,9	1,8	1,0	2,1
Santiago (peso chilien)	680,459	678,753	677,667	651,000	3,9	3,2	2,8	2,1
Addis-Abeba (birr éthiopien)	21,816	22,250	21,824	23,801	8,1	7,9	7,3	7,9
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	67,464	68,741	67,294	65,369	5,5	5,1	4,9	3,3
Beyrouth (livre libanaise)	1 513,796	1 514,000	1 513,786	1 510,392	(1,0)	2,2	(0,8)	4,3
Gaza (shekel) ^e	3,831	3,797	3,839	3,612	(0,4)	1,1	(0,5)	0,4
Nairobi (shilling kényan)	102,059	104,942	101,513	103,354	6,2	5,5	6,3	8,7
Mexico (peso mexicain)	18,378	19,025	18,686	18,964	2,7	3,4	2,8	5,9
La Haye (euro)	0,906	0,881	0,905	0,893	0,2	1,0	0,1	1,3
Bangkok CESAP (baht)	35,250	35,034	35,304	34,132	0,3	1,1	0,2	0,7
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,618	6,705	6,621	6,739	3,7	4,5	3,1	1,8
New York (dollar É.-U.)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,1	2,1	1,3	2,1
Genève (franc suisse)	0,989	0,960	0,986	0,987	(0,3)	0,5	(0,4)	0,5
Centres d'information des Nations Unies (dollar É.-U.) ^f	1,000	1,000	1,000	1,000	1,1	2,1	1,3	2,1

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à octobre 2016 et le taux à terme révisé ayant été appliqué pour novembre et décembre 2016, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2016 est appliqué à novembre et décembre 2016. S'agissant de l'euro et du franc suisse, le taux de change à terme approuvé de 2016 a été appliqué à novembre et décembre 2016.

^b Sur la base des taux de change à terme révisés pour 2017, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2016 est utilisé.

^c Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2016.

^d Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à novembre et le taux de novembre ayant été appliqué pour décembre.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

^f Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau 5
Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis, pour 2016 et 2017

Lieu d'affectation/ bureau (monnaie)	Crédits révisés		Présent rapport		Écart (pourcentage)		Taux effectif pour 2017										Projections	
	2016 ^a	2017 ^b	2016 ^c	2017 ^d	2016	2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Vienne (euro)	0,906	0,881	0,905	0,893	(0,1)	1,3	0,956	0,937	0,943	0,931	0,921	0,893	0,879	0,850	0,832	0,848	0,861	0,861
Santiago (peso chilien)	680,459	678,753	677,667	651,000	(0,4)	(4,1)	666,000	647,000	645,000	662,000	665,000	676,000	662,000	651,000	629,000	637,000	636,000	636,000
Addis-Abeba (birr éthiopien)	21,816	22,250	21,824	23,801	0,0	7,0	22,575	22,710	22,662	22,765	23,100	23,210	23,310	23,450	23,500	23,600	27,365	27,365
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	67,464	68,741	67,294	65,369	(0,3)	(4,9)	68,100	67,950	66,710	64,920	64,150	64,670	64,550	64,150	64,020	65,510	64,850	64,850
Beyrouth (livre libanaise)	513,796	514,000	513,786	510,392	(0,0)	(0,2)	513,500	514,000	509,700	512,000	512,000	511,500	508,000	506,500	507,500	510,000	510,000	510,000
Gaza (shekel) ^e	3,831	3,797	3,839	3,612	0,2	(4,9)	3,846	3,780	3,666	3,626	3,641	3,547	3,514	3,561	3,578	3,529	3,526	3,526
Nairobi (shilling kényan)	102,059	104,942	101,513	103,354	(0,5)	(1,5)	102,480	104,000	103,350	102,950	103,240	103,400	103,510	103,630	103,210	103,200	103,640	103,640
Mexico (peso mexicain)	18,378	19,025	18,686	18,964	1,7	(0,3)	20,660	20,720	19,840	18,680	19,060	18,650	17,910	17,740	17,870	18,180	19,130	19,130
La Haye (euro)	0,906	0,881	0,905	0,893	(0,1)	1,3	0,956	0,937	0,943	0,931	0,921	0,893	0,879	0,850	0,832	0,848	0,861	0,861
Bangkok (baht)	35,250	35,034	35,304	34,132	0,2	(2,6)	35,920	35,230	34,850	34,420	34,600	34,140	33,980	33,370	33,170	33,400	33,250	33,250
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,618	6,705	6,621	6,739	0,1	0,5	6,663	6,693	6,725	6,736	6,739	6,749	6,749	6,752	6,750	6,761	6,777	6,777
Genève (franc suisse)	0,989	0,960	0,986	0,987	(0,3)	2,8	1,025	0,999	1,006	0,996	0,996	0,974	0,959	0,968	0,946	0,972	0,999	0,999

^a Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à octobre 2016 et le taux à terme révisé ayant été appliqué pour novembre et décembre 2016, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2016 est appliqué à novembre et décembre 2016. S'agissant de l'euro et du franc suisse, le taux de change à terme approuvé de 2016 a été appliqué à novembre et décembre 2016.

^b Sur la base des taux de change à terme révisés pour 2017, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth et Port of Spain, pour lesquels le taux d'octobre 2016 est utilisé.

^c Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2016.

^d Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés de janvier à novembre et le taux de novembre ayant été appliqué pour décembre.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Tableau 6
Coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour 2016 et 2017

	Crédits révisés		Présent rapport		Taux effectif pour 2017											Projections
	2016 ^a	2017 ^b	2016 ^c	2017 ^d	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Vienne	39,2	40,7	39,2	41,4	30,8	35,4	34,6	34,8	37,5	41,3	43,3	48,1	50,5	48,0	46,0	46,0
Santiago	27,7	26,9	28,1	30,6	29,2	29,8	30,5	30,5	30,5	30,5	29,7	29,7	29,7	29,7	33,6	33,6
Addis-Abeba	39,0	36,8	39,1	37,3	37,0	37,0	36,4	36,4	36,4	36,4	35,6	35,6	40,8	40,8	37,7	37,7
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	35,2	33,0	34,8	29,0	26,6	26,6	28,3	28,3	28,3	28,3	30,3	30,3	30,3	30,3	30,0	30,0
Beyrouth	52,0	50,4	52,0	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5
Gaza ^e	52,9	52,0	52,7	54,5	51,0	51,0	53,6	53,6	53,6	53,6	55,9	55,9	55,9	55,9	56,7	56,7
Nairobi	31,4	28,3	31,7	30,4	30,5	30,5	29,5	29,5	29,5	29,5	30,6	30,6	30,6	30,6	31,5	31,5
Mexico	39,0	36,2	38,1	33,4	31,3	31,3	31,3	31,3	31,3	31,3	36,7	36,7	36,7	36,7	33,2	33,2
La Haye	32,6	34,0	32,6	34,0	24,7	28,3	28,3	27,7	30,3	33,9	35,7	40,3	42,5	40,1	38,3	38,3
Bangkok	36,2	35,1	36,2	36,0	35,0	35,0	35,4	35,4	35,4	35,4	36,2	36,2	36,2	36,2	37,5	37,5
Port of Spain	44,0	42,0	44,1	42,7	42,0	42,0	42,6	42,6	42,6	42,6	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0	43,0
New York	64,9	63,5	64,9	65,9	63,2	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1	66,1
Service de sécurité des bureaux extérieurs	47,7	50,8	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7	47,7
Genève	85,3	87,3	85,5	75,6	76,5	80,7	79,3	79,3	67,1	70,5	72,9	78,3	81,1	76,6	72,3	72,3
Centres d'information des Nations Unies	54,0	55,6	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0	54,0

^a Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de janvier à octobre 2016, et projections pour novembre et décembre 2016.

^b Projections calculées à partir des taux d'octobre 2016.

^c Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de 2016.

^d Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs de janvier à novembre 2017, et projections pour décembre 2017.

^e Comprend l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Tableau 7

Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale pour l'exercice biennal 2016-2017

(En pourcentage)

Lieu d'affectation		Taux retenus pour	Taux corrigés
		déterminer le montant des crédits révisés pour 2016-2017 (année précédente = 100)	utilisés dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget
Vienne	2016	1,1	1,3
	2017	1,8	1,2
Santiago	2016	2,3	5,7
	2017	3,2	6,3
Addis-Abeba	2016	1,4	1,4
	2017	7,9	0,7
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2016	3,6	3,6
	2017	5,1	6,9
Beyrouth	2016	–	3,8
	2017	2,2	5,1
Gaza/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	2016	1,7	1,7
	2017	1,1	–
Nairobi	2016	3,8	4,4
	2017	5,5	2,8
Mexico	2016	–	4,2
	2017	3,4	1,9
La Haye	2016	–	–
	2017	1,0	–
Rwanda (Kigali)	2016	2,6	2,6
	2017	4,8	–
Bangkok	2016	–	–
	2017	1,1	–
Port of Spain	2016	8,2	11,8
	2017	4,5	9,7
République-Unie de Tanzanie (Arusha)	2016	25,1	25,1
	2017	6,5	–
New York	2016	–	–
	2017	–	–
Service de sécurité des bureaux extérieurs	2016	–	–
	2017	–	–

<i>Lieu d'affectation</i>		<i>Taux retenus pour déterminer le montant des crédits révisés pour 2016- 2017 (année précédente = 100)</i>	<i>Taux corrigés utilisés dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget</i>
Genève	2016	–	–
	2017	–	–
Centres d'information des Nations Unies	2016	–	–
	2017	–	–

Tableau 8
Taux moyen de vacance de postes par chapitre budgétaire pour 2014-2017

(En pourcentage)

Budget section	2014		2015		2016		2017 ^a	
	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	4,5	3,3	5,0	3,6	8,9	3,3	8,2	4,0
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	7,1	6,1	8,4	9,0	10,7	9,7	6,5	12,9
3. Affaires politiques	7,3	6,5	8,4	7,1	13,0	8,3	12,2	8,1
4. Désarmement	2,2	0,0	6,8	5,6	10,8	13,3	5,8	21,7
5. Opérations de maintien de la paix	7,5	9,7	10,2	6,2	11,3	7,2	9,6	8,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	11,1	0,0	8,8	3,3	12,4	11,7	8,3	0,0
7. Cour internationale de Justice	2,8	2,8	3,1	3,5	4,9	3,8	3,6	2,3
8. Affaires juridiques	6,2	2,9	2,8	2,3	8,1	4,7	7,6	6,4
9. Affaires économiques et sociales	12,5	6,3	10,8	6,6	12,4	8,9	10,2	13,2
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	41,7	13,9	31,4	23,6	18,3	5,1	7,7	11,7
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	39,2	14,2	25,0	6,7	18,7	0,0	18,3	2,0
12. Commerce et développement	9,1	3,4	9,6	4,5	11,1	3,8	11,5	7,0
14. Environnement	33,3	1,9	15,3	7,9	5,8	1,6	6,6	1,3
15. Établissements humains	1,3	0,0	6,0	4,7	20,3	17,3	19,6	17,7
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	5,4	1,4	5,1	4,0	5,4	1,3	6,1	2,1
17. ONU-Femmes	19,8	8,3	5,4	7,8	6,5	4,4	1,7	13,8
18. Développement économique et social en Afrique	19,7	11,3	12,2	8,2	13,7	8,4	12,6	9,4
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	9,0	5,6	11,3	9,6	11,7	10,6	11,5	7,5
20. Développement économique en Europe	5,6	2,2	3,4	3,0	4,2	2,7	6,3	3,0
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	8,2	2,3	9,8	3,4	12,5	5,8	12,6	6,0
22. Développement économique et social en Asie occidentale	8,8	3,1	6,2	4,5	9,4	3,3	10,2	6,1
24. Droits de l'homme	5,9	1,6	8,5	3,5	6,7	5,7	9,0	12,8

<i>Budget section</i>	2014		2015		2016		2017 ^a	
	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Services généraux</i>
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
26. Réfugiés de Palestine	8,8	25,8	5,2	13,3	7,7	3,3	11,7	15,0
27. Aide humanitaire	6,2	5,9	11,2	12,8	11,4	2,4	2,4	0,7
28. Information	6,0	8,4	5,3	16,6	6,7	11,7	5,6	10,3
29. Services de gestion et d'appui	7,0	4,3	6,2	6,5	9,0	6,4	9,0	7,2
30. Contrôle interne	8,0	8,1	12,7	12,0	12,6	7,0	12,1	5,5
34. Sûreté et sécurité	8,2	2,5	10,1	4,3	8,4	5,8	5,5	5,2
Total	8,9	5,2	8,5	7,1	9,2	7,3	8,3	8,3

^a Les taux de vacance moyens du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017 ont été retenus aux fins de l'analyse globale de la période de 22 mois.